22e année - Le n° 10 ct.

Administration et Rédaction :
MARTIGNY
AVENUE DE LA GARE
Téléphone (026) 6 10 52

TARIF DES ANNONCES :
Valais le mm. 10 ct.
Suisse „ 13 ct.
Etranger „ 15 ct.
Réclames Valais „ 22 ct.
Réclames Suisse „ 30 ct.
Mortuaires „ 20 ct.

Chèques postaux II c 52

Le Rhône

JOURNAL VALAISAN D'INFORMATIONS PARAISSANT LE MARDI ET LE VENDREDI

ORGANE OFFICIEL DE L'ASSOCIATION CANTONALE VALAISANNE DE FOOTBALL

Vendredi 9 septembre 1952 N° 73

ABONNEMENTS
PAR ANNÉE :
2 fois par semaine Fr. 9.-
Mardi et vendredi
Avec assurance-accidents
pour 2 personnes 12.30
Bulletin Officiel 7.50

Chèques postaux II c 52

Les abonnés au bénéfice de l'ASSURANCE **sont assurés contre les accidents** auprès de La Bâloise, Compagnie d'assurances sur la vie, pour . . Fr. **1000.-** en cas de décès, Fr. **1000.-** en cas d'invalidité totale et jusqu'à Fr. **1000.-** en cas d'invalidité partielle et permanente

Le paysan communiste

Les débats qui se sont déroulés autour de la loi sur l'agriculture ont contribué dans une très large mesure à faire connaître aux profanes le malaise paysan.

Des orateurs et des journalistes ont repris ce thème pour leur compte et l'on s'est attaché à démontrer, de manière absolument péremptoire, que l'agriculture suisse, à l'instar d'ailleurs de celle de tous les autres pays, ne peut littéralement pas se passer de l'appui de l'Etat.

Elle comporte en elle-même une faiblesse de base, en regard d'autres branches économiques, du fait que le paysan travaille, lui, avec la collaboration essentielle et primordiale de la nature, tandis que la science ne lui vient en aide que d'une manière secondaire.

Quels que soient les progrès qui puissent être réalisés en mécanique, en agro-chimie, dans le domaine de la sélection des animaux et des plantes, ce sera toujours la nature qui commandera les saisons, qui fixera le nombre de mois nécessaires pour faire croître l'herbe, mûrir le blé ou dorer le raisin.

Et la machine ne pourra jamais supplanter l'homme pour une bonne partie des travaux agricoles, de telle sorte que dans le cadre du rythme accéléré de la production industrielle, le rythme lent, sûr et inexorablement dicté par celui du temps, de la production agricole souffrira toujours d'un handicap au départ.

Il faut donc l'Etat pour corriger, par des mesures de protection, ce décalage qui se produit nécessairement entre ceux qui vivent de l'économie agricole et ceux qui tirent leur revenu de l'économie industrielle.

Et ce décalage sera toujours plus profond, surtout si l'on songe qu'un autre facteur de stabilité intervient encore : celui de la permanence des surfaces cultivables. On peut encore, ici ou là, rendre de nouveaux terrains propres à la culture, mais dans un pays comme la Suisse, par exemple, le plafond paraît déjà atteint. Au contraire, on constate qu'autour des villes, l'aire cultivable se fait toujours plus réduite au profit de celle utilisée pour les constructions industrielles, les voies de communications et les habitations.

Tels sont quelques aspects du malaise paysan qui ne pourra jamais être complètement compensé par des mesures de protection, si efficaces qu'elles puissent paraître.

Il est donc indispensable que celui qui s'adonne à la terre ait une certaine résignation d'esprit et qu'il se fasse une saine philosophie de sa situation qui, si elle est instable, liée aux caprices du temps et emprisonnée dans la marche régulière des mois et des saisons, lui donne tout de même cette liberté d'action, ce contact avec la vie que ne connaissent pas ceux qui, dans les ateliers, deviennent les servants de la machine et travaillent en quelque sorte hors du cycle de la nature.

C'est à son privilège de disposer de son temps comme bon lui semble, à celui de connaître le repos des mois d'hiver et à celui surtout d'une vie saine que doit songer le paysan, lorsque des motifs d'être mécontent s'offrent à lui.

Il a, bien entendu, aussi le droit de songer à la manière dont il pourra défendre sa position dans le cadre de l'économie générale du pays et c'est à cela que s'attellent les organisations paysannes dont nous avons, tant de fois, ici même, soutenu la nécessaire, l'indispensable évolution.

Mais qu'il se garde de se révolter dans le tréfonds de son être de sa situation de paysan qui a, comme toutes les situations, ses ombres et ses lumières, et surtout qu'il se garde de penser qu'il pourra trouver le salut dans les solutions que nous propose le communisme.

Il nous arrive en effet fréquemment de rencontrer de nos braves paysans, dont le cœur a, nous le reconnaissons, tout lieu d'être serré par quelques déboires, menacer de passer dans le camp des communistes.

Et en disant cela, ils pensent effrayer ceux qui jusqu'ici ont conduit les destinées du pays en les menaçant de ne plus marcher à leur suite.

En réalité, ils se menacent surtout eux-mêmes, car ont-ils un instant songé au problème du communisme qui, transposé sur le plan paysan, équivaudrait à un bouleversement complet de leur mode de vie et de leur conception ?

Ont-ils pensé que sans le droit de propriété qui les attache à leur terre, il n'y a plus désormais pour eux de joie de vivre et de goût à l'ouvrage ?

Se rendent-ils compte que le communisme, quelle que soit la forme sous laquelle il serait introduit, ne pourrait qu'être une aliénation de leur liberté et se traduire pour eux par une véritable spoliation de leurs biens ?

Non, nous pensons que cela n'est pas sérieux, que cela n'est que le résultat d'un découragement momentané et nous osons espérer que le bon sens l'emportera sur l'esprit de révolte qui ne peut conduire qu'au suicide de la paysannerie.

Cherchons chez nous des solutions en rapport avec nos conceptions traditionnelles et n'allons pas quérir le salut dans des doctrines qui ne peuvent nous apporter que désillusion et utopique bien-être.

Edouard Morand.

ÉCHOS ET NOUVELLES

Les progrès du trafic aérien

D'ici huit ans, 40 millions de passagers seront transportés par les lignes aériennes américaines, soit deux fois le nombre transporté en 1951. Ce chiffre prodigieux est prévu par l'administration de l'Aéronautique civile dans une étude intitulée « Airline Passengers », qui, dans son édition de 1948, escomptait le transport de 20 millions de passagers vers 1955, chiffre déjà dépassé l'an dernier.

Des graisses où il entre du sable

L'emploi de sable dans la machinerie — généralement considéré comme une calamité — a été expérimenté et approuvé par la National Research Council's Division de chimie pure, au Canada. L'espèce spéciale de sable employée comme lubrifiant éliminant l'eau est mélangée avec une huile légère et lubrifiante en vue de former une graisse lourde siliceuse, substance assez transparente où l'on ne distingue pas les grains de sable minuscules qu'elle contient. Supérieure aux graisses ordinaires, la silice lubrifiante résiste bien à de hautes températures et a une grande durabilité — au moins deux fois plus grande que celle de la graisse ordinaire de bonne qualité.

On cultive un nouveau lis

Le directeur du Jardin botanique d'Amsterdam a réussi à produire une espèce de lis entièrement nouvelle. A cet effet, il a effectué depuis plusieurs années des croisements entre les espèces existantes. La Société royale d'horticulture de Londres a officiellement reconnu le nouveau lis et l'a baptisé « Gloriosa Verschuurii ».

Casino Etoile
Restauration
Notre spécialité :
ASSIETTES AU FROMAGE
MARTIGNY
Café · Bar · Cinéma

Etranger

Tragique meeting d'aviation : 27 morts

Un des plus récents chasseurs britanniques, un « de Havilland 110 », faisait samedi des essais au-dessus de l'aérodrome de Farnborough — où les avions les plus modernes font leurs premiers vols — et volait à plus de 1120 km. à l'heure quand il éclata. Le pilote John Derry, l'un des meilleurs pilotes d'essai de Grande-Bretagne, et l'observateur ont été tués. Les essais se déroulaient en présence d'une foule de 120,000 spectateurs. Or, en tombant au sol, les débris de l'appareil tuèrent 27 personnes et en blessèrent 35.

Les soldats français salueront le « Deutschland über alles »

Un porte-parole français a déclaré qu'il avait été demandé aux militaires et aux fonctionnaires français en Allemagne occidentale de témoigner des mêmes égards pour le « Deutschland über alles » que pour l'hymne national de tout autre pays ami.

Les militaires et civils britanniques ont reçu les mêmes instructions que les Français. Les autorités américaines, cependant, n'ont pas donné d'ordre analogue.

VALAIS

Le sacre de Mgr Adam

La consécration épiscopale de Son Exc. Mgr Adam, évêque de Sion, aura lieu le 12 octobre en la cathédrale de Sion dont on fête ce jour-là la dédicace. L'événement a été annoncé du haut de la chaire de la cathédrale lors des offices paroissiaux de dimanche.

Le pontife consécrateur sera Son Exc. Mgr Philippe Bernardini, nonce apostolique à Berne.

Un ouvrier tombe d'un échafaudage et se tue

Le jeune Bernard Hoffmann, fils d'un facteur de Sion, travaillait à Chippis sur un échafaudage lorsqu'il perdit l'équilibre et fut précipité dans le vide d'une hauteur de plusieurs mètres. Relevé avec une fracture du crâne, il fut transporté à l'hôpital de Sierre où le malheureux décéda peu après. Il était âgé de 18 ans et l'aîné d'une famille de neuf enfants.

Une moto contre un escalier à St-Léonard

Une moto conduite par M. Dichinger, de Sierre, et sur le siège arrière de laquelle avait pris place son frère (avec un bras cassé dans le plâtre), est venue se jeter contre l'escalier de la Coopérative, à St-Léonard. Les deux motocyclistes furent blessés, particulièrement le passager qui fut transporté à l'hôpital avec des fractures à la mâchoire et de grosses contusions.

Nouveaux exploits du pilote Geiger

M. Hermann Geiger, chef de l'aérodrome civil de Sion, à qui l'on doit la réalisation de la cabane du Mutthorn, est parti sur le glacier du Théodule à 3300 mètres, glacier qui se trouve au-dessus de Zermatt, jeudi à 16 h., avec un appareil « Piper » de la section valaisanne de l'Aéro-Club suisse. Vingt-cinq minutes plus tard, l'avion se posait. Plus remarquable encore fut l'exploit du lendemain lorsque M. Geiger atterrit, à Zermatt, sur un pré de 100 m. de long et de 50 m. de large.

Chez les mutualistes

La Fédération valaisanne des sociétés de secours mutuels a tenu dimanche son assemblée annuelle à St-Maurice dont la Société célébrait le centenaire de sa fondation.

Après la lecture du protocole de la dernière assemblée toujours si bien rédigé par M. Louis Rebord, M. René Spahr, président de la Fédération, rapporta avec sa maîtrise habituelle sur les événements survenus pendant l'exercice écoulé. Il rappela la mémoire des bons mutualistes que furent MM. Marcel Troillet, membre du Comité central, et Jean Brouchoud, président de la section de St-Maurice.

L'effectif des membres s'élève à 11,000, en augmentation de 630 sur l'avant-dernier exercice.

M. René Zwissig, à Sierre, fut nommé pour remplacer M. Troillet et MM. René Besse, à Sembrancher, et Paul Broccard, à Ardon, nommés comme vérificateurs des comptes.

Au banquet, à l'Hôtel des Alpes, M. Spahr releva le caractère spécial de la journée, soit le centenaire de la fondation de la Société de St-Maurice en 1852. On entendit encore M. Amacker, président de la ville, et M. Paul Coutaz, président de la Société.

Conduits par la fanfare l'Agaunoise, les mutualistes se rendirent à la gare après avoir déposé une gerbe de fleurs devant la maison où naquit le Dr Beck en 1822 et qui fut le premier fondateur des sociétés valaisannes de secours mutuels.

Un contremaître tué à Mauvoisin

Un accident mortel s'est produit sur un chantier de l'Association des entrepreneurs du barrage. Le contremaître Robert Pollinger et un ouvrier italien s'étaient rendus sur la rive gauche de la Dranse pour procéder à des travaux de nettoyage dans un puits-dévaloir. Une pierre se détacha du flanc de la montagne et atteignit M. Pollinger qui perdit l'équilibre et fut précipité dans le vide. Le malheureux fit une chute au bas d'une paroi de rochers et fut tué sur le coup. L'ouvrier italien, également atteint par la pierre, eut la chance de pouvoir s'accrocher à la corde de sûreté, ce qui lui sauva la vie. Il n'est que blessé. Le contremaître habitait St-Nicolas (vallée de Viège). Il était âgé de 32 ans, marié et père de deux enfants en bas âge.

La fièvre aphteuse dans le val d'Illiez

Un nouveau cas de fièvre aphteuse a été signalé proche de l'alpage de Mont-Corbaz, dans le Val d'Illiez, où une trentaine de pièces de bétail ont été atteintes par le terrible fléau comme nous l'avons annoncé. La maladie s'est étendue aux alentours de la zone infectée et 20 bovins appartenant à M. Charles Dubosson, propriétaire d'une ferme proche de l'alpage, ont été transportés à Lausanne pour être abattus. M. Cappi, vétérinaire cantonal, demeure à Monthey d'où il dirige les opérations destinées à enrayer le fléau.

Leytron

REUNION DES TROMPETTES ET TAMBOURS. — Les trompettes et tambours du Valais romand, au nombre de 70, ont eu leur réunion annuelle dimanche à Riddes et à Leytron. Après un culte en plein air au cours duquel l'aumônier, M. le chanoine Gabriel Pont, prononça un remarquable sermon de circonstance, ce fut le concert dirigé par le sergent Victor Solioz, cheville ouvrière de l'organisation. Le banquet eut lieu à Leytron, puis la partie officielle se déroula sous la présidence de M. Gaudard, président de Leytron, qui prononça une vibrante allocution. Prirent également la parole le colonel Marcel Gross, président d'« In Memoriam », et M. Norbert Roten, chancelier d'Etat. La prochaine réunion aura lieu à Vex en 1953.

Nouveaux maîtres de sports valaisans

On nous communique de Macolin :

C'est avec plaisir que nous portons à la connaissance du public valaisan que les examens pour l'obtention du diplôme de maître de sports de l'Ecole fédérale de gymnastique et de sport ont été subis avec succès par deux de nos compatriotes valaisans, MM. Henri Humbert, de Sion, et Jean-P. Clivaz, de Montana-Bluche.

Nous adressons nos vives félicitations à ces deux lauréats et leur souhaitons un brillant succès dans la belle carrière à laquelle ils se sont destinés, certains qu'ils sauront faire bénéficier notre jeunesse valaisanne de leurs précieux enseignements et de leur expérience dans le domaine sportif. Fr. Pellaud.

Courtes nouvelles

M. Cyrille Duc, de Conthey, qui travaillait à une coupe de bois, fut coincé par une bille et eut une jambe cassée.

— Sur un chantier de Fionnay, un accident est survenu dont a été victime M. Justin Dubuis, de Savièse. C'est avec une double fracture à la jambe qu'il a été conduit à l'hôpital.

— Des inconnus ont pénétré dans la laiterie des Evouettes et se sont emparés de marchandises et d'une somme de 600 fr. La police a ouvert une enquête.

Poignée de nouvelles

Drame de famille à Zurich

Dimanche matin, un homme de 59 ans s'est suicidé d'une balle de revolver sur le cimetière de Sihlfeld, à Zurich. La nuit précédente, il avait tué sa jeune femme qui dormait dans son lit. On pense que l'homme craignait d'être atteint d'une maladie incurable.

Une ferme détruite par le feu

Dans la nuit de samedi à dimanche, un incendie a détruit une grosse ferme au hameau d'Athenaz, dans la campagne genevoise. Le feu trouva un aliment facile dans les 10,000 kg. de foin, 30,000 kg. de blé et 3,000 kilos d'avoine qui furent entièrement détruits. Une génisse, aux trois quarts asphyxiée, dut être abattue et 40 poules restèrent dans les flammes. Les sapeurs ne furent maîtres du sinistre qu'après de longs efforts et les dégâts sont évalués à quelque 250,000 fr. Vingt vaches et quatre chevaux purent être sauvés à temps.

Les revenus de Farouk

Selon la presse égyptienne, les revenus annuels de Farouk s'élèveraient à 739 millions de francs, soit plus de 2 millions par jour (plus de 20,000 fr. suisses !). A cela s'ajoutent les revenus provenant de ses biens à l'étranger et des 4 milliards dépensés par l'Etat pour l'entretien des palais royaux. La superficie des terrains appartenant à l'ex-roi atteint 24,000 feddans, dont 10 mille sont en friches.

Un pétrolier se brise en deux

Un pétrolier battant pavillon du Honduras s'est brisé en deux dans la tempête qui a sévi dans l'Atlantique, à 120 km. à l'est de Charleston (Caroline du Sud). Dix-sept seulement des 30 membres de l'équipage ont été recueillis par le navire norvégien « Emu ». Les rescapés s'étaient réfugiés dans un canot de sauvetage et sur l'épave que deux membres de l'équipage ont refusé de quitter. On craint que les onze autres manquants n'aient été noyés.

Deux Suisses se tuent en Italie

Deux Suisses en vacances en Italie ont été tués dans un accident de circulation à Rimini, lorsque leur scooter est entré en collision avec un lourd camion. Heinrich Georg Zellweger, 38 ans, habitant Zurich, a été tué sur le coup et Margarete Stahl, 25 ans, est décédée peu après son admission à l'hôpital.

Une nouvelle usine électrique

La plus grande usine électrique et hydraulique de l'Europe septentrionale vient d'être terminée à Lulea-Elf, en Suède. Douze mille ouvriers y ont travaillé pendant 7 ans. Avec sa production de 2 milliards de kw.-h., cette usine pourvoira au dixième de la demande du pays entier. Les eaux du bassin d'accumulation se précipitent d'une hauteur de 70 m. sur des turbines, lesquelles, dans leurs dimensions, ne sont surpassées que par celles de l'usine de Grand-Coulee, en Californie.

Un train explose

Près de la station de Welkoms (Afrique du Sud), un train chargé de dynamite a sauté. On craint que 12 personnes aient perdu la vie.

SUISSE

Tragique accident de moto

Dimanche soir, un grave accident a fait un mort et deux blessés, près du village de Lentigny (Fribourg).

M. Jean Biolley, âgé de 29 ans, ouvrier à Farvagny, qui rentrait à son domicile à motocyclette, a renversé un cycliste, M. Louis Clerc, de Vuisternens, et atteint en même temps un piéton, M. Michel Repond. Le motocycliste fut projeté par la violence du choc sur le bord de la route où il demeura inanimé.

Les trois victimes furent transportées à l'hôpital de Billens. M. Jean Biolley est mort aux premières heures de la matinée d'une fracture du crâne. Le malheureux était marié et père d'un enfant. M. Louis Clerc, grièvement blessé, souffre également d'une fracture du crâne et M. Michel Repond a la jambe gauche brisée.

Communiqués officiels

ASSOCIATION CANTONALE VALAISANNE DE FOOTBALL

Sion, Avenue de Tourbillon - Chèques postaux II c 782
Adresses officielles: Correspondance: Comité central de l'A. V. F., pour adresse René Favre, Avenue de Tourbillon, Sion.
Télégrammes: Ass. Val. de Football, Sion.
Tél.: Président, Sion (027) 2 16 42; Secrétaire, Sion (027) 2 25 77

Communiqué officiel N° 10

1. RESULTATS DES MATCHES DU DIMANCHE LE 7 SEPTEMBRE 1952.

CHAMPIONNAT SUISSE

2e ligue :

Vignoble I-Chippis I	3-1
Saxon I-Monthey I	0-2
Aigle I-Lutry I	1-0
Viège I-Sierre II	4-1
Pully I-St-Maurice I	1-1

3e ligue :

Ardon I-Châteauneuf I	1-1
Chalais I-Sion II	0-3
Chamoson I-Grône I	1-3
Sierre III-Brigue I	0-6
Muraz I-Vernayaz I	7-2
Martigny III-Vouvry I	3-4
Bouveret I-Martigny II	0-6
Leytron I-Fully I	1-0

4e ligue :

Conthey II-Châteauneuf II	1-2
Ardon II-St-Léonard II	0-5
Chamoson II-Lens II	3-5
Grône II-Lens I	0-4
Riddes II-St-Gingolph I	4-3
Leytron II-Troistorrents I	3-2
Saxon II-Collombey I	1-2
Dorénaz I-Evionnaz I	2-2

CHAMPIONNAT CANTONAL

Série Juniors A :

Viège I-Brigue I	6-2
Chippis I-Sierre I	4-3
Sion I-Grône I	7-1
St-Léonard I-Lens I	3-0
Châteauneuf I-Sierre II	2-2
Martigny II-Ardon I arr.	3-2
Conthey I-Chamoson I	2-2
Vétroz I-Leytron I	2-2
Fully I-Martigny I	1-2
Vernayaz I-Saxon I	5-0
Monthey II-Evionnaz I	3-1
St-Maurice I-Muraz I	1-8

2. CAUSERIES OBLIGATOIRES SUR LES REGLES DE JEU.

Malgré l'avis paru au communiqué officiel N° 8 du mardi le 2 septembre fixant les inscriptions pour le 7 septembre 1952, le Comité central de l'ACVF, en séance du 7 septembre 1952 à Sion, Hôtel de la Gare, a dû constater que 15 clubs n'ont donné encore aucune suite. Vu l'importance du programme des causeries 1952, nouvelles règles officielles de jeu, le Comité central a décidé de fixer un dernier délai jusqu'au **vendredi le 12 septembre** pour que les clubs fautifs se conforment à la demande faite par le communiqué officiel N° 8. Passé ce délai, aucune inscription ne sera prise en considération et les amendes statutaires seront infligées.

En séance du Comité central de l'ACVF du 7 septembre 1952, il a été pris la décision suivante concernant les causeries obligatoires sur les règles de jeu au sein des clubs :

En complément de la décision prise lors de l'assemblée des délégués de l'ACVF du 26 juillet 1952 à Grône, concernant l'obligation pour chaque club d'organiser une causerie sur les règles de jeu pour leurs membres actifs et juniors, le Comité central décide que les frais des instructeurs ne seront supportés par la Caisse centrale de l'ACVF **que si 9 joueurs par équipes actives et juniors** qualifiés pour la saison 1952-1953 assistaient à ces causeries, à défaut de quoi les frais des causeries seraient débités aux clubs ne remplissant pas cette condition.

Cette décision est motivée par le fait que le but de ces causeries est d'atteindre l'instruction des joueurs en tout premier lieu.

3. FORMATION DES JUNIORS.

Malgré la demande du Comité central parue au communiqué officiel N° 8 du mardi le 2 septembre invitant les clubs disposant d'équipes de juniors de faire parvenir leurs incriptions pour les entraînements par groupes, il est constaté que les F.-C. Brigue, Chamoson, Chalais, Conthey, Evionnaz, Grône, St-Léonard, Châteauneuf, Fully, Leytron, Saxon, Viège et Vouvry n'ont pas cru devoir y répondre. Aussi un dernier délai expirant **le 13 septembre prochain** leur est imparti, à défaut de quoi de sérieuses sanctions seront prises.

Il est rappelé ce qui suit :

Participation : juniors de la catégorie A, nés en 1934 et 1935.

Peuvent être pris en considération les joueurs en âge juniors, présentant un caractère irréprochable, une bonne forme physique et dont les aptitudes techniques dépassent de beaucoup celles de leurs co-équipiers. Des joueurs en âge de juniors participant au championnat des équipes actives et remplissant les conditions indiquées ci-devant, sont également admis.

Début de l'entraînement : mi-septembre et un entraînement dans les mois d'octobre et novembre 1952.

Les frais effectifs de déplacements seront remboursés aux participants.

Inscriptions. — Le Comité central invite les clubs à inscrire deux à trois juniors par équipe de juniors.

4. DEBUT DE MATCH.

Vu qu'un match officiel ne peut débuter avant que les cartes de joueurs aient été remplies et signées, que l'arbitre doit se trouver sur le terrain 15 minutes avant l'heure fixée pour le début du match afin de remettre aux capitaines des deux équipes les cartes de joueurs, que ces cartes de joueurs doivent être signées en présence de l'arbitre et vu que de nombreuses réclamations ont été faites par les arbitres concernant la signature des cartes de joueurs, le Comité central de l'ACVF décide qu'à l'occasion du match officiel, **les équipes doivent être sur le terrain 15 minutes avant l'heure fixée pour le début du match à disposition de l'arbitre désigné.**

Les clubs qui ne se conformeraient pas à cette décision seront sévèrement pénalisés, ceci n'excluant pas le droit au club visiteur de déposer un protêt pour début tardif d'un match si l'arbitre devait retarder le début du match pour le fait que les cartes de joueurs du club recevant n'auraient pu être remplies et signées à temps.

Les arbitres ont été invités à signaler sur leur rapport les manquements concernant cette décision.

5. JOUEURS SUSPENDUS POUR DIMANCHE LE 14 SEPTEMBRE 1952.

Championnat suisse. — Favre Rodolphe, de Saxon I.

Championnat cantonal. — Gillioz Jean, de Grône II ; Blanc Gérard, d'Evionnaz I ; Raboud Noël, de Collombey I Bigi Sergio, de Montana I.

6. AMENDES.

Fr. 10.— au F.-C. Chamoson pour terrain insuffisamment marqué, match du 7-9-52, 3e ligue, Chamoson I-Grône I ;

Fr. 20.— au F.-C. Saxon pour absence de manager, match du 7-9-52, série juniors A, Vernayaz jun. A I-Saxon jun. A I ;

Fr. 20.— au F.-C. St-Maurice pour absence de manager, match du 7-9-52, série juniors A, St-Maurice jun. A I-Muraz jun. A I.

7. SUSPENSIONS.

Championnat suisse : 3 dimanches à Pernollet Marc du F.-C. Grône I ; 3 dimanches à Turin Roland du F.-C. Muraz I ; 3 dimanches à Crettenand Roland du F.-C. Leytron II.

Championnat cantonal : 1 dimanche à Blumenthal Walter du F.-C. Brigue jun. A I ; 1 dimanche à Waser Bernard du F.-C. Sierre jun. A II ; 2 dimanches à Brun Herbert du F.-C. Monthey jun. A II.

Le Comité central de l'A. C. V. F. :
Le président : René FAVRE.
Le secrétaire : Martial GAILLARD.

AUTO-ECOLE R. FAVRE
Camions
Voitures
Cars
Sion tél. 2 18 04 et 2 26 49 - Martigny 6 10 98

Un trio à suivre de près : Martigny, Monthey et Viège

PREMIERE LIGUE : Martigny-Forward 1-0, Sierre-Montreux 3-1, International-Sion 2-1, Vevey-Yverdon 0-0, Union-Boujean 0-0, Central-La Tour 1-4.

La journée fut particulièrement bonne pour Martigny qui, non seulement est parvenu à se défaire d'un adversaire haut coté, mais profite encore directement des matches nuls d'Yverdon et de Boujean, deux grands vainqueurs du dimanche précédent. Les Martignerains sont donc les seuls à avoir gagné leurs deux premières rencontres de championnat et à posséder 4 points. On avouera que c'est là une entrée en scène pleine de promesses.

Sierre également est parti du bon pied. Son net succès lui vaut de partager la deuxième place du classement avec Boujean et Yverdon. Pendant longtemps, Sion fit figure de gagnant possible contre International. Malheureusement pour lui, les Genevois parvinrent à égaliser et à marquer le but décisif dans le dernier quart d'heure. Dommage !

Compte fait, nous avons cependant tout lieu d'être satisfaits de la bonne tenue de nos représentants dimanche. Souhaitons seulement de pouvoir marquer chaque fois deux coches au tableau !

DEUXIEME LIGUE : Vignoble-Chippis 3-1, Saxon-Monthey 0-2, Aigle-Lutry 1-0, Viège-Sierre II 4-1, Pully-St-Maurice 1-1.

La situation se dessine déjà et à l'avantage des équipes de Monthey et Viège qui, à l'instar de Martigny dans la catégorie supérieure, ont remporté deux succès consécutifs. Nous nous attendions à « l'offensive » des Montheysans — dont les intentions sont connues — mais non à celle des Haut-Valaisans. La victoire nette qu'ils viennent d'obtenir sur Sierre II doit faire réfléchir leurs prochains adversaires.

Chippis, pour ne pas faire mentir la tradition, bat les plus forts chez lui et succombe contre les plus faibles « away ». Dans le cas particulier, Vignoble n'est pas le dernier venu et c'est pour cela que nous ne lui contesterons pas le mérite de son succès. Pully a dû partager les points avec un St-Maurice qui attend encore sa meilleure forme.

TROISIEME LIGUE : Ardon-Châteauneuf 1-1, Chalais-Sion II 0-3, Chamoson-Grône 1-3, Sierre III-Brigue 0-6, Muraz-Vernayaz 7-2, Martigny III-Vouvry 3-4, Bouveret-Martigny 0-6, Leytron-Fully 1-0.

Ardon n'est pas arrivé à battre la coriace équipe des « aviateurs ». Voilà qui fait l'affaire de Grône, lequel semble vouloir à nouveau jouer les premiers rôles cette saison. Le départ en force de Brigue est aussi une indication précieuse sur les dispositions des Haut-Valaisans...

Dans le groupe II, Muraz a fait un démarrage puissant, bousculant sans façon un Vernayaz pourtant solide. Chapeau ! Martigny II n'était guère menacé dans son déplacement sur les bords du lac et l'a prouvé en enfilant 6 perles dans les filets des « Pirates ». Les succès de Vouvry et surtout Leytron étaient attendus. On relèvera cependant la vive résistance fournie par Martigny III et Fully, le dernier avec une équipe formée essentiellement de tout jeunes joueurs.

QUATRIEME LIGUE : Conthey II-Châteauneuf II , Chamoson II-Lens II 3-5, Grône II-Lens 0-4, Riddes II-St-Gingolph 4-3, Leytron II-Troistorrents 3-2, Saxon II-Collombey 1-2, Dorénaz-Evionnaz 2-2, Ardon II-St-Léonard II 0-5.

Châteauneuf II, Lens (I et II !) ainsi que Collombey prennent déjà leurs distances. Mais la route sera longue pour les meilleurs.

F. Dt.

Les matches de dimanche

Martigny-Forward, 1-0

Les dirigeants martignerains ont reçu durant la semaine la qualification de leurs deux nouveaux joueurs, Schnydrig et Patane. Ce renfort bienvenu leur permet d'aligner l'équipe de grande allure que voici : Contat ; Bochatay, Cachat ; Rausis, Meunier, Patane ; Damay, Perréard, Gollut, Schnydrig, Cretton.

On note aussi, chez les Vaudois, la rentrée de plusieurs vedettes, dont l'ex-Servettien Werlen et le Zurichois Biedermann. Tout cela fait bien augurer du choc auquel vont se livrer les deux adversaires et ce sont plus de 1200 personnes qui entourent le stade quand M. Caccivio, de Bienne, en donne le coup d'envoi.

Nous devons avouer pourtant que la première mi-temps ne fut guère passionnante, le jeu ayant été par trop heurté et dur. Nerveux à l'extrême, les joueurs avaient perdu leur assurance coutumière et commettaient maladresse sur maladresse. Surtout du côté valaisan. Forward encaissa le seul but du match à la 5e minute déjà, sur coup franc magistralement botté par Gollut. Dès cet instant, les visiteurs prirent la direction des opérations et menèrent une danse effrénée dans le camp des « grenat ». Contat eut du travail plein les bras et sauva des situations désespérées, la plupart consécutives à des corners fort bien tirés. Mais rien ne passa et le repos fut atteint sans changement au score.

Martigny revint sur le terrain transformé. A la première minute déjà, une descente-éclair se termine par un tir de Schnydrig qui passe à peu à côté. Un shoot du même joueur, mais trop faible, est stoppé par Bussy, puis celui-ci doit plonger pour arrêter un troisième tir de « Trello ». Les Martignerains dominent franchement et c'est miracle que Forward ne doive pas s'incliner. Gollut, dans une position impossible, trouve moyen de viser le but, mais Bussy est là qui plonge. Il doit le faire encore à trois reprises pour écarter in extremis le danger.

Mais, comme pour les Valaisans en première mi-temps, rien ne passe et c'est par 1 à 0 que Martigny gagne le match. Victoire méritée, qui est venue récompenser l'équipe la plus travailleuse, physiquement la mieux au point et jouant un football plus effectif.

N'empêche que Forward fut un adversaire extrêmement dangereux. Il faudra compter avec lui cette saison.

Dt.

International-Sion, 2-1

Pour son deuxième match de championnat, le F. C. Sion effectuait le difficile déplacement de Genève pour y rencontrer International. Les hommes de la capitale se déplacèrent sans Porro ni Héritier, indisponibles, et furent poursuivis par une malchance peu commune. En première mi-temps, Sion fournit une agréable exhibition et ne tarda pas à ouvrir le score d'une manière impeccable par Mathez qui partit seul avec la balle depuis le centre du terrain et se permit de dribler tout le monde. International se ressaisit rapidement, mais Sion eut maintes occasions d'augmenter la marque, qu'il gâcha par précipitation ou malchance.

A la reprise, International se fit pressant, mais Sion adopta un système défensif qui se montra excellent, jusqu'à l'instant où International, voyant tous ses efforts se briser sur l'excellente défense sédunoise, se mit à jouer de plus en plus dur. Théoduloz II, qui jouait au demi avec Genevaz, reçut un terrible coup de pied à la tête qui le laissa proprement k.-o. Il termina le match à l'aile droite comme figurant. Cet accident sema le trouble dans la défense de Sion, qui résista cependant encore quelques minutes aux coups de boutoir des Genevois. Pour comble de malchance, M. Huggenberg accorda un penalty aux Genevois pour charge imaginaire de Karlen à Martin. C'en était trop et Sion dut s'avouer vaincu 4 minutes avant la fin sur un shoot terrible de Furer.

International — comme toujours contre les équipes valaisannes (Réd.) — a joué très dur et s'est permis des gestes qu'une élémentaire sportivité réprouve. Sion a fourni une excellente partie mais manqua de chance. Décidément, les débuts en 1re ligue sont difficiles !

P. A.

Sierre-Montreux, 3-1

En lever de rideau, Brigue I, l'un des prétendants à la promotion, pulvérise littéralement Sierre III par 6 buts à 0.

Sous la direction de M. G. Bergamini (Viganello) — excellent autant que sympathique referee — Sierre I et Montreux I s'alignent dans leur meilleure composition. On remarque spécialement, du côté des Sierrois, la réapparition du « marathonien » Beysard et de B. Favre, remis de leurs déboires, tandis que les « canari » font confiance à une pléiade de jeunes.

Dans les 45 premières minutes, le jeu offert de part et d'autre aura été très moyen. Vrai début de saison. Les locaux, constamment supérieurs, n'ont pas réussi à conclure, malgré les multiples occasions, leur ligne d'attaque s'étant montrée spécialement lente, imprécise et sans cohésion.

Après le repos, vertement secoués, les Sierrois ont un peu mieux joué. A la 3e minute déjà, Massy ouvrait le score, suivi à la 7e par Vauthey. Dès lors, le résultat était acquis. Dans les cinq dernières minutes, Massy, une nouvelle fois, et Rey pour Montreux assurèrent définitivement le score.

La défense sierroise, d'ordinaire brillante, n'a pas encore retrouvé toute sa sûreté. Les demis se montrèrent travailleurs. Quant à la ligne d'attaque, si elle lutta avec âpreté par instants, elle fut trop incohérente et gâcha de multiples occasions. Massy fut la seule révélation.

Inter.

(Lire la suite en page 5.)

Mouvement juniors

Un cours d'instruction pour la direction de l'entraînement des juniors aura lieu à Martigny les 13 et 14 septembre. Il sera placé sous la direction de MM. Allégroz et Gölz, instructeurs ASFA.

Ce cours est organisé dans le cadre d'une action générale décrétée par la Commission technique de l'ASFA qui, depuis longtemps, se préoccupe du problème de l'entraînement des juniors. Il est de toute nécessité, en effet, que cet entraînement soit donné sur de nouvelles bases afin que notre football devienne plus efficace, viril et rapide. Les expériences faites lors des tournois internationaux de juniors à Cannes et à Barcelone vont dicter aux responsables une ligne de conduite bien déterminée, susceptible d'améliorer sensiblement le rendement de nos jeunes footballeurs.

Un cours central pour instructeurs a eu lieu les 30 et 31 août à Macolin. Il appartiendra donc à ceux-ci, la plupart nommés directeurs des cours régionaux — à Martigny pour le Valais — de transmettre leurs connaissances et leurs expériences aux moniteurs de juniors, diplômés ou non, qui les suivront.

° ° °

Saluons aussi avec joie la création, grâce à l'initiative de la « Valaisanne », d'un groupe de juniors Vaud-Valais comprenant les équipes de Sierre I, Sion I, Martigny I et Monthey I pour notre canton, et de Malley I, Vevey I et Montreux I pour nos amis vaudois.

Voilà qui va donner un singulier attrait au championnat suisse et surtout aura le gros avantage d'améliorer la qualité du football chez nos équipes-fanions de juniors.

Dt.

GYMNASTIQUE

Fête régionale à Conthey

La SFG de Conthey a organisé dimanche le rendez-vous des gymnastes du Centre du Valais. Cette rencontre a eu beaucoup de succès et la première place est revenue à la section de Chippis devant Sion, Conthey et Loèche.

CYCLISME

A Carlo Clerici le Grand Prix suisse

Le Grand Prix suisse a réuni dimanche à Zurich une fort belle participation malgré l'absence des Kubler, Bobet ou Coppi. La victoire promettait d'être disputée entre les Fornara, Brun, Berton, Decocq ou Riolland.

Finalement, ce fut le jeune Italo-Zurichois Carlo Clerici — révélation de l'année — qui mit tout le monde d'accord en sortant brillant vainqueur de l'épreuve devant tous les chevronnés.

1. Carlo Clerici, Italie, les 100 km. en 2 h. 34' 41,4", moyenne 36 km. 787 ; 2. Roger Decocq, Belgique, 2 h. 35' 01" ; 3. Jean Brun, Genève, 2 h. 35' 29" ; 4. Eugène Kamber, Zurich, 2 h. 36' 57,8" ; 5. Carlo Lafranchi, Altdorf, 2 h. 37' 57,2" ; 6. Fritz Schaer, Zurich, 2 h. 38' 06" ; 7. André Rousseel, Belgique, 2 h. 38' 09" .; 8. Ernest Rudolf, Zurich, 2 h. 38' 35,4" ; 9. Pasquale Fornara, Italie, 2 h. 38' 36" ; 10. René Berton, France, 2 h. 30' 27", etc.

TIR

Concours de jeunes tireurs 1952

Tous ceux qui s'intéressent à l'importante question de la formation de nos jeunes tireurs savent que les concours de jeunes tireurs sont la conséquence logique des cours.

En effet, les concours constituent en somme l'examen final ou mieux le couronnement des cours ; ils sont pour les élèves et les moniteurs, ainsi que pour les sociétés de tir intéressées, l'excellent moyen de juger des effets des enseignements donnés. Les concours permettent en outre de dénombrer parmi les jeunes tireurs les éléments susceptibles de donner plus tard des résultats très encourageants pour les sociétés par l'intermédiaire desquelles ils ont été formés.

Enfin, et ce qui est aussi à ne pas mésestimer, un jeune tireur ayant participé avec assiduité aux cours et concours grâce à la préparation qu'il aura reçue, pourra affronter son école de recrues avec des atouts supérieurs qui lui rendront son stage militaire plus facile et plus attrayant.

Cette année, grâce à l'impulsion donnée à la formation des jeunes tireurs du Valais romand par le chef cantonal ad hoc, M. le capitaine Parchet, de Vouvry, nous pouvons annoncer avec plaisir que le nombre de sections de tir ayant organisé les cours de jeunes tireurs est en progression.

Aussi, nul doute que les concours prévus à cet effet se dérouleront avec une proportion également des plus encourageantes de participation, classant ainsi le Valais en bon rang au palmarès suisse 1952 des jeunes tireurs.

On sait que pour notre canton la date la plus favorable pour les concours de jeunes tireurs s'est révélée être le jour du Jeûne fédéral, le football étant au chômage ce jour-là. C'est donc dimanche 21 septembre qu'auront lieu, pour la partie de langue française, les concours sur les quatre places de tir suivantes : Monthey pour le district de ce nom et la ville de Saint-Maurice ; Saillon pour le solde du district de Saint-Maurice et les district de Martigny, Entremont et Conthey ; Sion pour les districts de Sion et d'Hérens, et Sierre pour le district de Sierre.

Les concours débuteront à 13 heures et seront terminés vers 17 heures. La munition est gratuite, étant mise à disposition des sociétés organisatrices par les soins du comité cantonal de tireurs valaisans. Seuls sont admis au tir les jeunes gens au bénéfice de la subvention, c'est-à-dire ceux qui ont suivi en 1952 un cours de jeunes tireurs.

A ce sujet, nous nous permettons d'insister auprès des moniteurs et directeurs des cours pour qu'ils participent à ces concours avec le plus grand nombre possible de leurs élèves. Chaque année, la Société suisse des carabiniers renouvelle son appel aux sections ayant organisé un cours pour qu'elles y envoient tous leurs élèves mais non pas seulement les meilleurs.

Pour ce qui est des prix et des insignes délivrés et toutes autres conditions exigées, billets à demi-tarif, etc., chaque société organisatrice a reçu règlements et instructions, de sorte qu'il est superflu de s'étendre ici. Disons seulement que les trois premiers de chaque place de tir recevront un prix souvenir offert par la Société cantonale à la condition toutefois qu'ils aient obtenu l'insigne argent ou bronze. L'insigne argent est délivré pour un résultat de 29 points ou plus sur un maximum de 36, le bronze pour 26-28 points et la mention honorable pour 24 points et plus.

L'épreuve comprend 6 coups à tirer dans la position couchée ou à genou sans appui sur cible A, distance 300 m., et sans interruption. Deux coups d'essai sont obligatoires.

Souhaitons donc plein succès à nos jeunes tireurs à l'occasion de leurs concours le 21 septembre afin que, comme déjà dit plus haut, notre canton fasse figure aussi honorable, dans le domaine des jeunes tireurs, qu'il l'a fait à l'occasion des récents championnats de groupes.

* Vendredi 19 septembre sera inaugurée à Macolin la statue offerte par le colonel Raduner à l'EFGS et réalisée par l'artiste Fischer.

ÉCHECS

Club d'échecs de Martigny

Après une période d'arrêt due aux vacances, le club d'échecs de Martigny reprend son activité.

Un championnat interne qui s'étendra jusqu'à Pâques 1953 débutera dès la prochaine réunion hebdomadaire du jeudi, soit le 11 courant.

Ce championnat, doté de prix, permettra à chaque participant de jouer deux parties contre chacun de ses adversaires et cette formule donnera certainement de l'attrait à la compétition.

Les non-membres de la société sont cordialement invités à participer au tournoi. Les inscriptions (gratuites) seront reçues lors de la réunion de jeudi prochain, dernier délai, début à 20 h. 15.

Le football en Suisse

LIGUE NATIONALE A

Berne-Bâle	1-2
Chaux-de-Fonds-Chiasso	4-0
Granges-Bellinzone	2-1
Lausanne-Grasshoppers	2-2
Locarno-Fribourg	1-2
Lugano-Young Boys	1-2
Zurich-Servette	1-2

LIGUE NATIONALE B

Aarau-St-Gall	0-2
U.G.S.-Soleure	4-1
Winterthour-Lucerne	1-3
Will-Bienne	3-3
Young Fellows-Malley	3-3
Cantonal-Schaffhouse	1-1

VALAIS

Inauguration de la nouvelle cabane Britannia

Cette cabane, propriété de la section genevoise du CAS, a été construite en 1912 au pied du Klein Allalinhorn, au-dessus de Saas-Fée, et agrandie une première fois en 1928. Mais les installations furent encore insuffisantes en regard du très fort degré d'occupation de l'an dernier. On procéda à de nouveaux travaux d'agrandissement. Cette œuvre a été achevée et l'on a procédé dimanche à l'inauguration.

Plus de 300 membres assistèrent d'abord aux cultes catholique et protestant, puis à la cérémonie officielle au cours de laquelle prirent la parole notamment MM. Gysen, président de la section genevoise du CAS, Casaï, conseiller d'Etat de Genève, Summenmatter qui parla au nom de l'Etat du Valais, et Herbert Bumann, président de Saas-Fée.

Les travaux ont coûté 115,000 fr. La cabane, située à 3032 mètres d'altitude, peut actuellement abriter confortablement 120 personnes.

Mort atroce d'une jeune fille

A Dugny, hameau le plus élevé du coteau de Leytron, une jeune fille de 21 ans, Mlle Rose Dorsaz, était juchée sur un arbre. A un moment donné, dit-on, elle vit ou crut voir un serpent. Prise de terreur, elle voulut sauter au bas de l'arbre, mais au pied de celui-ci se trouvait une branche dont la hampe pénétra dans le ventre de la malheureuse, lui perforant les intestins.

Le Dr Ribordy, de Riddes, mandé aussitôt, l'emmena dans son automobile mais, parvenu à Leytron, il vit qu'elle allait succomber et il la conduisit à la cure où elle expira.

Ce terrible accident a jeté dans le deuil une famille et la consternation dans toute la commune de Leytron.

La cueillette du raisin de table

La cueillette du raisin de table a débuté hier lundi 8 septembre sur la rive droite du Rhône et commencera le 10 dans les autres régions viticoles. Le prix payé au producteur sera le même que l'année dernière, soit 1 fr. 10 le kilo.

Toutes les importations de raisin sont supprimées.

La cueillette des pommes

Au terme d'un arrêté du Conseil d'Etat, la cueillette des pommes Canada et autres variétés similaires a été autorisée à partir du 8 septembre en plaine et jusqu'à l'altitude de 700 mètres pour la rive droite du Rhône, et à 800 mètres pour la rive gauche. Au delà, la cueillette ne débutera que le 15 crt. Les variétés tardives ne pourront être cueillies que dès le 25 du mois.

Cours de répétition du Gr. DCA mob. 10

Le Gr. DCA mob. 10, dont le cours de cadre eut lieu samedi et dimanche à Aigle, a été mis sur pied hier lundi pour un cours de répétition de trois semaines. Cette unité est composée en grande partie de Valaisans et Fribourgeois.

La première partie du cours se déroulera dans le district de Martigny : Bttr. I à Fully, Bttr. II (mobilisant à Martigny) à Saxon, Bttr. III à Charrat. De là, les trois batteries se rendront quelques jours à l'alpage de Thyon où ils coucheront sous tente avant de participer aux manœuvres du groupe dons les cantons de Vaud et Fribourg. Ce cours est placé sous la direction d'un Jurassien, le major Mayor, cdt. du Gr. DCA 10.

Recherches suspendues

Les recherches effectuées dans le massif du Finsteraarhorn pour retrouver l'alpiniste allemand Michel Schillig ont été abandonnées. La couche de neige fraîche, haute de 70 cm., ne permet pas d'explorer convenablement la montagne.

La technique des transports au 33e Comptoir suisse

Au nombre des vingt secteurs de sa très prochaine manifestation, le Comptoir suisse a donné des dimensions plus considérables encore à son exposition dite de « plein air », située à mi-chemin de la halle des machines agricoles et de l'emplacement réservé aux marchés-concours de gros et petit bétail et de chevaux.

S'étendant sur une surface de 3,600 m², ce secteur, qui s'affirme et prend d'année en année une réjouissante extension, groupe principalement les industries de la pierre et de la terre et l'équipement pour les transports routiers.

Il sera tout particulièrement intéressant en 1952, en raison de la participation, entre autres, de nos CFF qui, indépendamment de leurs fameux containers, exposeront leurs plus récents dispositifs et feront quelques démonstrations techniques concluantes concernant les transports routiers et ferroviaires.

Vernayaz

(Corr.) Un accident qui aurait pu avoir des conséquences tragiques s'est produit samedi soir à Vernayaz. Un petit char, auprès duquel es trouvait M. Raymond Bochatay, fils de l'industriel bien connu, et sur lequel se trouvait une fillette, fut happé et réduit en miettes par une auto. L'enfant, projetée à plusieurs mètres, s'en tire avec quelques égratignures. M. Bochatay, dont un soulier fut arraché, quoique assez douloureusement blessé, n'a pas de blessures graves.

L'auto, qui a continué sa route sans que son conducteur se soit soucié de l'accident, a pu être identifiée et ses occupants arrêtés peu après.

Grave collision sur la route Martigny-Vernayaz

Un grave accident de la circulation s'est produit samedi sur la route cantonale à la suite d'une curieuse circonstance. Mme Alexis Claivaz, primeurs à Martigny, avait garé sa camionnette, chargée de cageots, sur la droite de la chaussée. Tout à coup, un coup de vent renversa une partie du chargement sur la route. Or, au même instant, survint une voiture française conduite par M. G. Tomat, de Suresne (Seine), qui se dirigeait vers Saint-Maurice. Pour éviter les cadres, le conducteur donna un coup de volant à gauche. Malheureusement, une autre voiture, portant plaque anglaise, arrivait en sens inverse. La collision fut inévitable et d'une extrême violence. L'auto française fut projetée hors de la route avec le flanc enfoncé.

On retira de cette dernière, blessés, le conducteur, sa femme et leurs deux fillettes âgées de 2 et 1 ans. L'épouse de M. Tomat, la plus atteinte, souffre d'une fracture du crâne, de dents cassées et de grosses contusions. Tous ont été transportés à l'hôpital de Martigny. Une passagère de la voiture anglaise, projetée contre le pare-brise, fut blessée à la tête.

La mévente des fruits suisses

Le journal « La Terre Vaudoise » signale que, concurrencés par des avalanches de pêches étrangères (il s'en est importé 6,4 millions de kilos en juillet seulement), nos fruits connaissent une mévente jamais subie auparavant. Quelque cent vagons de pommes Gravenstein du Tyrol ont refoulé les nôtres de notre propre marché. Les prunes ne trouvent guère acquéreurs.

Pourquoi je prends position pour le projet de loi sur le tabac ?

La création du projet et les conseils au Parlement fortifient en moi l'impression qu'il s'agit à cette occasion de maintenir une industrie importante pour la population de certaines de nos régions. De plus, je me fais le représentant du point de vue qu'il s'agit de l'intérêt général si un certain nombre de petites et moyennes entreprises, pourvu qu'elles soient viables et supportent la concurrence, ne soient pas sacrifiées à de grosses et puissantes fabriques. Après certaines appréhensions initiales concernant la constitution des projets de base, je suis de l'avis que ces articles doivent trouver un emploi approprié.

Conseiller national Willy Arni, Mühledorf.

Un partisan de la manière forte

Le terrible accident de circulation qui a coûté la vie à un motocycliste et à son épouse et fait trois orphelins, jeudi, sur la route de Suisse, a provoqué une vive indignation en pays romand. La « Suisse » a publié à ce sujet plusieurs protestations de lecteurs et l'un d'eux écrit ce qui suit :

« Encore deux morts, dues à l'imbécillité d'un chauffard. A ce sujet, je lis sur « La Suisse » que le chauffeur fautif a dû être protégé par la gendarmerie, vu l'indignation de la foule présente. J'estime que cette protection est inconcevable, car si les chauffards étaient passés à tabac par les personnes présentes et qu'ils reviennent du lieu de l'accident qu'ils ont causé avec une bonne demi-douzaine de dents et une poignée de cheveux en moins, ils auraient la secrète appréhension des horions qu'ils pourraient recevoir. Tout au contraire, les gendarmes devraient se croiser les bras jusqu'à la fin du passage à tabac, quitte à y contribuer eux aussi.

» J'espère bien que les autorités vont prendre des mesures beaucoup plus efficaces que jusqu'ici dans la durée du retrait du permis qui ne devrait jamais être inférieur à un an pour les cas n'ayant pas causé de lésions corporelles, de plusieurs années dès qu'il y a lésions corporelles et à vie sans aucune restriction pour les auteurs de cas mortels.

» Un lecteur genevois. »

Nous vivons plus longtemps

Près d'un demi-million de la population suisse atteint l'âge de 65 ans et plus. La part de cette classe d'âge à l'ensemble de la population a passé de 51 % en 1860 à 97 ‰. Autrement dit, on compte un « vétéran » sur 10 habitants. Sur les 455,000 personnes âgées de 65 ans et plus, 261,800 sont des femmes et 193,200 des hommes. Au moment du dernier recensement fédéral, on comptait 2,850 vieillards de 90 ans et plus, dont 2,100 femmes et 750 hommes.

Ouverture à la circulation des passages souterrains à Zurich

Il y a maintenant quatre ans que les électeurs zurichois ont voté un crédit de plus de 10 millions et demi nécessaire à la transformation des abords de la gare. Depuis cette date, la place s'est muée en un vaste chantier et les travaux sont toujours en cours. On a commencé par aménager la rive droite de la Limmatt, puis, il y a deux ans, on s'est attaqué à la construction d'un grand passage souterrain destiné à écouler la circulation des automobiles et des cycles le long de la Limmatt et à dégager le pont dont le passage n'est plus troublé par le trafic transversal à ses extrémités.

Ces travaux ont été rendus très difficiles par la nécessité de maintenir le trafic, qui n'a pu être entièrement détourné. Ils sont maintenant suffisamment avancés pour qu'on puisse livrer un de ces jours à la circulation un des passages de la double voie souterraine. Celui-ci, large de 6,1 m., qui relie le Musée national au centre de la ville, est destiné au trafic à sens unique en direction du centre, mais servira provisoirement, jusqu'à l'achèvement de la voie parallèle, à la circulation dans les deux sens.

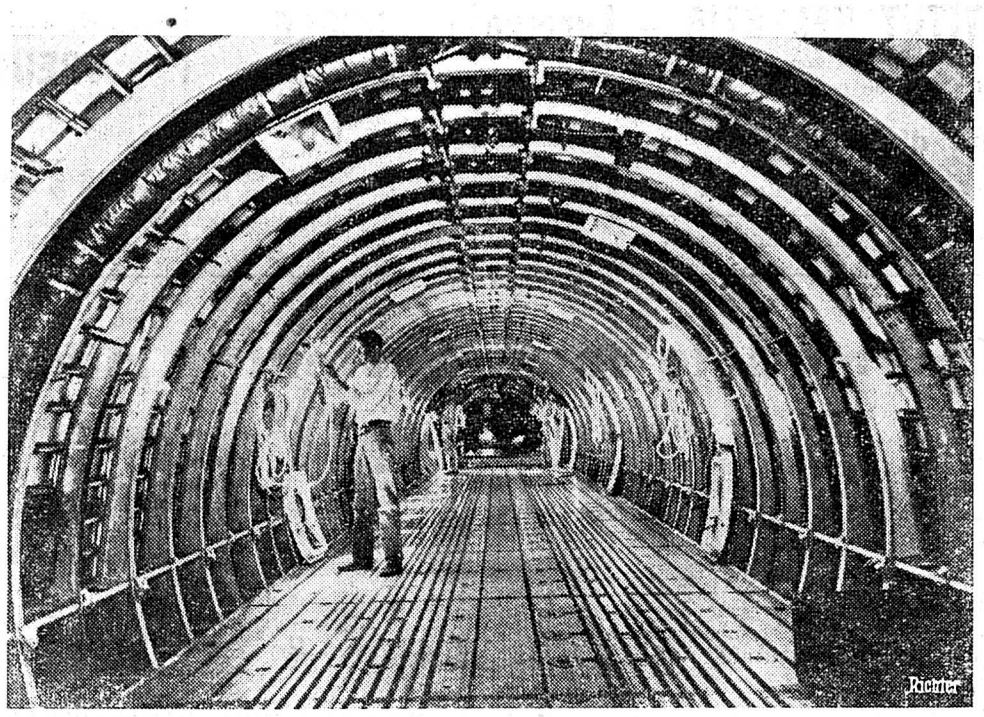

Ce qui pourrait ressembler à une galerie souterraine ou à un couloir de métro n'est autre chose que l'intérieur du transport américain géant XC-99. Long de 60 m. et large de 73, il peut emporter une charge de 45 tonnes.

La vie dans les kolkhoses

Une jeune Allemande de Prusse orientale, déportée à la fin des hostilités par les Russes et internée dans divers camps de travail, rapporte sur la vie dans les kolkhoses lithuaniens, où elle a passé quatre ans et dont elle a pu s'échapper, ce qui suit :

J'ai passé les quatre dernières années dans plusieurs kolkhoses des environs de la ville lithuanienne de Panevezys. Actuellement encore, la campagne est en grande partie en friche. De nombreux champs ne sont pas cultivés, la main-d'œuvre agricole étant insuffisante. Les terres appartenant aux Lithuaniens qui furent déportés ont été confisquées par le gouvernement soviétique et érigées en kolkhoses.

Il fut tout d'abord question de démolir toutes les fermes, mais jusqu'à maintenant rien n'a été entrepris dans ce sens. Chaque kolkhose est dirigé par un « Primenika » qui dispose de tout un état-major, dont une secrétaire, un comptable et un brigadier. L'homme le plus craint dans cet état-major est généralement le brigadier qui a la surveillance des ouvriers du kolkhose et qui fixe la ration du travail. Ces rations étaient souvent si élevées que le 50 % des ouvriers seulement arrivaient à les accomplir.

Les kolkhoses possèdent tous un certain nombre de chevaux, de pièces de bétail et de porcs. Mais comme le fourrage est rare, ces bêtes sont toutes mal en point. Les chevaux doivent constamment être changés, le travail qu'on exige d'eux dépassant leurs forces. Chez nous, les chevaux étaient utilisés jusqu'à l'épuisement, le brigadier estimant qu'ils constituaient de toute façon un auxiliaire meilleur marché que les tracteurs — qui consomment beaucoup de benzine et doivent être souvent réparés.

La vie dans les kolkhoses est très primitive. Les ouvriers doivent vivre dans les fermes abandonnées par les Lithuaniens. Les bâtiments sont dans un état de vétusté avancé. Les membres du kolkhose doivent aller acheter les vivres dans la ville la plus proche ou dans un des villages environnants, mais en général, ils en sont pour leurs frais, les habitants de la localité ayant déjà vidé les magasins avant leur arrivée. Le sucre, tout particulièrement, fait défaut. En ce qui concerne l'habillement, la population lithuanienne est particulièrement à plaindre. La plupart des ouvriers des kolkhoses portent des vêtements de lin et de laine qu'ils ont tissés eux-mêmes d'une manière très primitive. Les chaussures, elles, sont quasi inexistantes. Près de 70 % des ouvriers n'ont pas de chaussures et les rares personnes qui ont pu se procurer des bottes ou des soulier — de très mauvaise qualité — ont dû payer des prix astronomiques.

De nombreux ouvriers des kolkhoses demandent à habiter en ville. Cette faveur est toutefois strictement interdite aux Lithuaniens qui n'ont pas été déportés. La vie intellectuelle des kolkhoses se borne à des représentations cinématographiques occasionnelles et à des manifestations dansantes les jours de fêtes officielles. De temps en temps, une automobile apportait quelques livres d'origine soviétique que les simples ouvriers n'avaient aucun intérêt à lire. De jeunes membres interprétaient parfois des pièces de théâtre dont la tendance politique était si stupide qu'elle ennuyait les spectateurs.

Les congés sont accordés au compte-gouttes et seulement pendant les périodes de mauvais temps. Celui qui est en bons termes avec le brigadier peut, dans des cas urgents, recevoir deux jours de congé qu'il doit toutefois remplacer par des heures supplémentaires. Les ouvriers des kolkhoses consacrent la plus grande partie de leurs heures de loisirs à boire de la vodka ou du schnaps distillé — malgré l'interdiction absolue à la ferme même.

Au printemps, les ouvriers des kolkhoses sont employés à la réfection des routes sous la direction du brigadier. Ce travail, payé à part, rapportait aux ouvriers 2 à 3 roubles par jour. J'ai souvent été à Panerezys. Cette petite ville possède son propre émetteur de radio. Des hauts-parleurs sont installés dans les rues et quelques privilégiés possèdent un poste récepteur directement relié à la station d'émission. Autrement dit, ils ne fonctionnaient pas en dehors des heures d'émission du poste de la ville. Le téléphone existe naturellement à Panerezys, mais seuls les chefs communistes, les médecins, les hôpitaux et les bureaux d'Etat ont le droit de posséder un appareil. Les abonnés étant rares, il n'existe pas d'annuaire téléphonique. Il n'existe pas non plus de chômeurs à Panerezys, car selon le principe général appliqué au paradis soviétique, celui qui ne travaille pas ne reçoit rien à manger.

REVUE SUISSE

Le comité central du parti conservateur à Olten

Le comité central du parti conservateur s'est réuni à Olten sous la présidence de M. Rohr, de Baden, et en présence de M. le conseiller fédéral Escher. Dans son allocution d'ouverture, le président a rappelé que le 6 juillet le peuple ne s'est pas prononcé contre les dépenses d'armement, comme les communistes ont tenté de le faire croire, mais pour une réduction des dépenses de la Confédération. Le parti conservateur exprime à M. le conseiller fédéral Escher toute sa sympathie et proteste contre les attaques dont sa personne est l'objet de la part des adversaires de l'usine de Rheinau.

M. Kaempfen, de Brigue, a fait rapport sur le projet de statut de l'industrie du cigare. M. Steiner, ancien juge fédéral, estime dans son rapport que le contingentement n'est pas contraire à la Constitution fédérale. M. Favre, professeur de droit public, avait envoyé par écrit son opinion qui concluait dans le sens de M. Steiner. La nécessité de maintenir une classe moyenne et d'éviter la concentration industrielle qui bouleverserait l'économie de régions entières oblige à soutenir le projet. Après une discussion qui permit aux adversaires du projet de faire valoir leurs arguments, le comité décida, par 30 voix contre 11, de recommander aux électeurs de voter en faveur du projet.

Le comité décida également de recommander aux électeurs le projet d'arrêté fédéral sur les abris antiaériens.

M. Escher fit un tour d'horizon politique. Le Conseil fédéral doit faire face à une tâche difficile et il lui est impossible de donner satisfaction à tous les désirs qui lui sont présentés de toutes parts. Parlant de la loi sur les postes, il fit remarquer que les postes doivent arriver à équilibrer leurs comptes. Tant que le bénéfice des téléphones permettra de verser 50 millions par an à la caisse fédérale, les taxes des lettres ne seront pas augmentées. Il est regrettable que le sens des responsabilités diminue dans tous les milieux.

ETRANGER

Quatre personnes brûlées vives

Un tragique accident s'est produit sur la route Versailles-Paris. Un camion-citerne rempli d'essence dérapa sur la chaussée détrempée et entra en collision avec une voiture. Le camion prit feu et les flammes gagnèrent l'automobile. Quatre personnes périrent carbonisées dans cette dernière. L'incendie ne fut maîtrisé qu'au bout d'une heure d'efforts.

Des pèlerins trouvent la mort

Soixante-cinq pèlerins d'un groupe de 350 ont péri dans une tempête de neige qui les surprit près du temple de Badrinath situé à près de 6000 m. d'altitude sur les contreforts de l'Himalaya.

INSTITUT HELVETIA -- Lucerne
Téléphone 041 / 2 16 03
Diplôme de commerce, langues modernes, emplois fédéraux
Cours d'allemand Internat pour jeunes gens Etudes sérieuses
Ambiance familiale — Entrée 22 septembre 1952

Apportez assez tôt vos annonces à notre bureau

ECOLE d'accordéon
R. Gaffner, professeur
Reprise des leçons tous les jeudis à Martigny-Bourg, Tea-room Miremont. Instruments à disposition des débutants.

On cherche à acheter un
TREUIL
Cimar, en bon état, ainsi que 9000
rames à haricots
en fer. — S'adresser au journal sous R 2590.

Quel modèle vous convient le mieux ?

1
Laveuse automatique General Electric pour les plus hautes exigences. Lave, rince et essore impeccablement ; fonctionnement entièrement automatique.

2
Laveuse General Electric semi-automatique, robuste modèle de ménage combiné avec calandre. Livrable avec ou sans chauffage suisse.

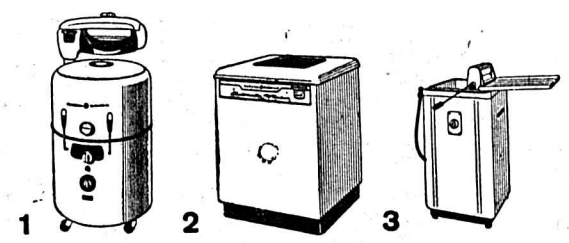

3 La petite laveuse « Novel » ne coûte que Fr. 585.—, mais son rendement est stupéfiant : elle lave blanc comme neige 2 kg. de linge sec en 4 minutes à peine. Elle trouve place dans la plus petite cuisine, ne pèse que 44 kg., peut être facilement roulée partout.

Elle fait des miracles d'économie : par 10 kg. de linge (cinq charges complètes), 2 centimes de courant seulement ! Moins elle a de linge à laver — moins elle consomme d'eau, de produit de lavage et de courant — plus l'économie est grande. Comme elle s'adapte aux besoins, comme elle lave vos pièces les plus délicates avec ménagements et à fond — c'est ce que nous aimerions vous montrer. Veuillez nous écrire ou nous téléphoner.

Voici quelques avantages de la petite laveuse « Novel » :
- Un seul interrupteur absolument sûr suffit
- Roue ondulée brevetée encastrée dans le fond de la cuve
- Calandre extra-large avec cylindres élastiques en caoutchouc.
- Le couvercle peut être utilisé comme tablette
- Cuve et roue ondulée en acier inoxydable
- Un an de garantie

Déjà à partir de Fr. 585.—, déjà pour Fr. 22.— par mois (avec l'avantageux système de vente-location). Demandez chez nous une démonstration des trois modèles. Et ne choisissez qu'après la laveuse qui vous convient le mieux.

Voyez la machine exposée dans notre vitrine de l'avenue de la Gare, Martigny-Ville.

Représentation et Service :
GENERAL ELECTRIC
NOVELECTRIC S. A. ZURICH
ALBERT BRUCHEZ
Entreprise électrique
MARTIGNY
Magasin de vente : Avenue de la Gare

F19

JEUNE FILLE
sérieuse et sachant travailler cherchée tout de suite pour petit ménage à Martigny. Occasion d'apprendre le service du café. Italienne acceptée.
Demander l'adresse sous R 2677 au bureau du journal.

On demande
jeune fille
de confiance pour cuisine et ménage. Bon traitement et bons gages.
S'adr. à Mme Thommen, Pâtisserie de la Gare, Aigle, tél. 025 / 2 23 82.

On demande une jeune fille comme
SOMMELIÈRE
Débutante acceptée, entrée tout de suite ou date à convenir. - S'adresser au Café du Chamois, Vouvry.

Formid !
Pantalon
Gabardine américaine **42.80**
adressez-vous chez
P. M. GIROUD
CONFECTIONS
Chemiserie - Chapellerie
MAGASIN BAGUTTI
Chaussures FIBA-Sports
Sport et réparations
MARTIGNY
Téléphone 6 14 40

Institut de Commerce de Sion
Rue du Collège
Cours commerciaux complets
de 6 à 9 mois
(Diplômes de langues et de commerce)
Sections pour débutants et élèves avancés
RENTRÉE : 10 SEPT.
Demandez le programme d'études à la Direction
Seule adresse : Dr Alex THELER, professeur diplômé
Téléphone : Ecole 027 / 2 23 84 - Appart., 2 14 84
Rue du Temple

ECOLE TAMÉ - Sion
Vieux Stand, tél. 027 / 2 23 05
COURS COMMERCIAUX COMPLETS
de 6-9 mois. Cours de secrétaire-sténo-dactylo de 4-6 mois. Cours de langues étrangères de 3-6 mois. Cours de préparation aux postes de l'Etat de 4-6 mois.
Cours pour débutants et pour élèves avancés.
DIPLOMES de commerce, secrétaire, sténo-dactylo et langues.
Rentrée : 9 et 25 septembre. à 9 heures.
Demandez conditions et prospectus gratuits à la Direction.

Impr. PILLET, Martigny

Feuilleton du journal « Le Rhône » 45

LA FEMME
aux yeux changeants

par Jules MARY

Maria ne pouvait pas lui dire que les motifs du duel elle les connaissait ; que Manuel, jamais, ne reviendrait au château ; que c'en était fait de cet amour et des espérances qu'elle avait conçues.

Dire cela, c'était enlever ses dernières illusions à Léonide ; c'était la tuer...

Et la jeune fille insistait avec une si douce violence, pendue au cou de sa mère ; elle savait trouver tant de raisons, puisées en son cœur, quand elle disait :

— Manuel ne m'a-t-il pas sauvée, moi, quand j'étais malade ?... Est-ce qu'il me serait défendu d'en faire autant pour lui, maintenant qu'il est en danger ?...

Elle était si pressante et si persuasive que Maria Jordannet lui laissa toute liberté.

Elle vit Léonide partir et fut troublée, comme à l'approche d'un malheur qui devait la frapper...

— Que va-t-il donc arriver ? se demanda-t-elle anxieusement.

Il y eut, à partir de ce jour-là, une personne de plus qui soigna le baron : Léonide arrivait en grand secret et repartait de même, et, installée au chevet du blessé, ne perdait ni un de ses soupirs ni une de ses plaintes ; elle ne quittait sa chambre que lorsque le docteur Ménager arrivait.

Le docteur ignorait sa présence ; il donnait ses instructions, faisait toutes ses recommandations au domestique de Manuel, qui les transmettait fidèlement à Léonide.

Lorsque venait une visite, lorsque M. de Vandeuil ou Blanchemanche, ou quelque ami de Manuel s'informait de sa santé, Léonide disparaissait et personne ne se doutait que cette enfant veillait sur la santé de celui qu'elle aimait.

Le baron fut longtemps entre la vie et la mort ; longtemps il ne reconnut aucun de ceux qui l'approchaient.

Et, même lorsque la connaissance lui fut rendue, sa faiblesse était si grande que rien n'indiqua chez lui, sur son visage ou dans ses gestes, qu'il fût joyeux ou attristé de recouvrer la vie.

Longtemps les chances avaient été égales pour la vie et pour la mort ; longtemps les deux plateaux de la balance que le hasard tenait dans sa main avaient été sur le même plan ; longtemps Ménager resta soucieux, mais, à partir du jour où l'un de ces deux plateaux, celui qui tenait la vie, l'emporta, la guérison devait marcher promptement.

La première fois que l'intelligence reparut sur ce pauvre visage amaigri et dans ces yeux que la fièvre et le délire avaient tant fatigués, que le regard en était comme obscurci, Ménager seul était près du blessé.

Manuel contempla, d'un œil attentif, le vieux médecin qui se penchait sur lui en souriant.

Il y avait du vague dans ses idées.

Il était évident qu'il ne se rendait pas compte de ce qui s'était passé, qu'il ne savait pas pourquoi il était couché, si faible ; pourquoi il pouvait à peine parler... pourquoi la mémoire lui faisait défaut.

Le docteur prévint ses questions.

— Ne parlez pas, mon cher enfant, dit-il en mettant un doigt sur les lèvres ; ne vous fatiguez pas inutilement... Je comprends parfaitement ce que vous allez me demander. Vous ne vous rappelez rien, n'est-ce pas ?... Il y a une lacune dans votre vie... Eh bien, je vais, en deux mots, aider votre mémoire. Vous vous êtes battu, il y a huit jours, avec Nertia, vous l'avez tué, mais vous avez été grièvement blessé, une fois à la main droite, une seconde fois à la poitrine.

» La première blessure était insignifiante, la seconde a failli vous emporter, simplement. Aujourd'hui, vous êtes sauvé, je réponds de vous. Mais surtout, ne vous fatiguez pas l'esprit, ne parlez pas, et même je vous dirais : ne pensez pas, si cela vous était possible. »

Manuel semblait réfléchir.

Il dit d'une voix faible :

— Une question, pourtant, docteur.

— Faites, mon cher enfant.

— Qui donc m'a soigné ?

— Hé ! parbleu... moi... et votre valet de chambre Adrien, qui s'est montré fort dévoué et que je vous recommande, parce que c'est un brave garçon.

Le baron hochait doucement la tête.

— C'est singulier... murmura-t-il, il m'avait semblé...

— Quoi donc ?...

— Oh ! je me serai trompé, assurément...

— Mais enfin ?...

— A travers la fièvre, pendant les jours qui viennent de s'écouler et qui me réapparaissent comme un rêve, il me semble avoir entrevu une femme qui s'empressait autour de moi... qui ne me quittait pas, me soignait comme eût fait une mère, une sœur...

— Non, mon enfant, dit Ménager, c'est votre fièvre qui a évoqué ce fantôme. Aucune femme n'est entrée ici. Personne autre qu'Adrien et moi ne vous a soigné.

Manuel n'insista pas.

Il ferma les yeux, essayant sans doute de rechercher tout au fond de son âme cette apparition dont il parlait, et qui, à travers le délire, la faiblesse, la souffrance cruelle, avait fait cependant impression sur lui.

Le docteur le laissa ; mais les paroles de Manuel et sa préoccupation l'avaient frappé.

Au moment de sortir, il dit à brûle-pourpoint au valet de chambre qui lui ouvrait la porte :

— Adrien, ne mens pas ! N'est-il venu aucune femme ici, depuis que ton maître est malade ?

Cette question ne prenait pas sans doute Adrien au dépourvu, car il répondit, n'hésitant pas et mentant effrontément :

— Aucune !... Je ne sais pas ce que vous voulez dire...

Ménager le regarda fixement, droit dans les yeux, d'un air soupçonneux, mais il n'ajouta pas un mot.

Le docteur n'était pas plus tôt dans la rue que le valet de chambre entrait dans un petit salon obscur où Léonide attendait qu'il fût parti.

— Mademoiselle, dit-il, je crois que la mèche est éventée, sauf votre respect, et que le docteur se doute de quelque chose...

» Et je crois bien également qu'il va falloir prendre un parti, car Monsieur a maintenant toute sa présence d'esprit... et il va vous reconnaître du premier coup, dès que vous paraîtrez... »

Léonide eut peur ; ses anciennes craintes lui vinrent.

Qu'allait penser Manuel ? Qu'allait-il dire ? L'aimait-il toujours ? Comment l'accueillerait-il ? Toutes sortes de questions auxquelles elle ne trouvait pas de réponses et qui la faisaient trembler.

Elle n'osait plus entrer dans la chambre de Manuel, comme si toute sa vie eût dépendu du premier mot que le jeune homme allait prononcer.

Adrien était revenu auprès de son maître.

Manuel l'appela d'un geste auprès de son lit.

Et, ainsi qu'au docteur, il lui dit :

— Pendant que j'avais la fièvre, en ces jours qui viennent de s'écouler, j'ai cru apercevoir une femme penchée sur mon lit, me regardant avec tendresse et prenant soin de moi... Le docteur, auquel j'en ai parlé tout à l'heure, prétend que c'est un rêve, un fantôme de mon imagination, créé par le délire... Réponds-moi, Adrien... qu'y a-t-il de vrai en tout cela ?...

— Dame, monsieur... fit le valet de chambre, embarrassé.

— Ne crains rien de moi. Tu peux parler. J'ai toute ma raison.

— Oh ! je vois bien que Monsieur raisonne, seulement...

— Pourquoi hésites-tu ?

— C'est que... Ah ! si Monsieur me promettait une chose...

(A suivre.)

Sion

Distinction

Nous apprenons avec plaisir les succès de notre sympathique musicien sédunois M. Pierre Haenni (Pigeon) dont les riches talents font la joie de tous ceux qui le connaissent.

Après avoir obtenu son certificat de direction au Conservatoire cantonal de Sion, M. Haenni vient de subir avec succès une nouvelle épreuve dans la classe de chefs d'orchestre professionnels de l'Académie internationale « Mozarteum » de Salzbourg (Autriche).

Grâce à ses dons innés et instinctifs, M. Haenni a pu suivre les cours pratiques et théoriques du maître Igor Markevich. C'est ainsi qu'il put diriger par cœur un orchestre de professionnels dans des œuvres de Rossini, Brahms, Schubert et de Falla.

Nous sommes heureux de ce nouveau succès et souhaitons à ce jeune artiste une brillante carrière.

Mgr Adam prend possession de son diocèse

Lundi, en la fête de la Nativité de Marie, Mgr Adam a présenté au Vénérable Chapitre de la Cathédrale sa bulle de nomination. Il est donc habilité à administrer le diocèse de Sion, le Vicaire capitulaire ayant rendu compte de sa gestion au cours de cette même séance.

L'état civil en août

Le titulaire de ce poste n'a pas le temps de chômer, ni de s'offrir des vacances. Il faut qu'il soit toujours présent à son bureau.

Durant le mois d'août, il a inscrit dans ses registres : 31 naissances, 8 mariages et 10 décès.

Départ pour les Missions

Un enfant du chef-lieu quittera bientôt sa patrie pour rejoindre les Mission africaines des Iles Seychelles. Il s'agit du Père Jean-Léonard de Quay, auquel nous souhaitons un excellent voyage et beaucoup de succès dans son apostolat missionnaire.

Reprise d'activité des sociétés locales

Les unes après les autres, nos sociétés locales reprennent leur activité. Cette semaine, la Chanson valaisanne, le Chœur de Dames du Conservatoire, Féminа-Club, vont regrouper leurs membres et retrouver le chemin de leur local de répétition. A tous et à toutes, bon courage et meilleurs vœux de succès !

Martigny

Nécrologie

Notre journal était déjà imprimé lorsque nous avons appris le décès, vendredi, à l'âge de 56 ans seulement, de Mme Galli, tenancière du Café de Lausanne, qui s'occupait encore activement dans son établissement deux jours auparavant. Une très grande assistance l'a accompagnée dimanche à sa dernière demeure. Elle laisse le souvenir d'une bonne personne estimée de ses nombreux clients.

Nous présentons à ses enfants nos bien sincères condoléances.

Ecoles communales de Martigny-Ville et La Bâtiaz

Nous rappelons que la rentrée des classes est fixée au lundi 15 septembre 1952, à 8 heures.

D'autre part, nous prions à nouveau les parents des enfants qui fréquenteront nos écoles pour la première fois cette année de bien vouloir les inscrire auprès du président de la Commission scolaire M. R. Moret, bijoutier. Cela est nécessaire à une bonne organisation des classes.

La Commission scolaire.

Du sans-gêne

Hier soir lundi, vers 20 h. 30, un automobiliste vaudois qui se dirigeait vers Martigny-Bourg faucha un candélabre. Ce peu correct individu n'a rien trouvé de mieux que de continuer son chemin sans se soucier de son méfait. La gendarmerie, avisée par des particuliers, eut vite fait de retrouver le chauffard qui peut s'attendre à une jolie récompense.

Première messe

Dimanche, la paroisse de Sion a vécu une belle journée. En effet, le Rd père Jean Schmid célébrait sa première messe à la Cathédrale.

Le primiciant était entouré de MM. le Rd chanoine Brunner, curé de la paroisse, comme père spirituel, et Mayor et Oggier, curés de Sierre et de Saint-Léonard, diacre et sous-diacre.

Le Chœur mixte, sous la direction de M. Georges Haenni, chanta l'office avec sa maîtrise coutumière, et la Schola, sous la direction de M. J. Baruchet, interpréta à l'offertoire le motet « Christus Servus ».

SPECTACLES

Cinéma Etoile, Martigny

Mardi et mercredi : TOSELLI.

Rossano Brazzi et Danielle Darrieux dans un grand roman d'amour. L'histoire d'un amour impossible, l'histoire d'amour de la princesse Louise de Saxe et du grand compositeur italien Enrico Toselli, l'histoire qui a scandalisé les cours de l'Europe entière.

Dès jeudi : A la demande d'un nombreux public, voici le tout dernier film de Tarzan : **TARZAN EN PERIL,** avec Lex Narker et Virginia Huston, et le chimpanzé Cheta. Le premier film de Tarzan en partie tourné dans la jungle africaine. Des tribus indigènes évoluent dans le magnifique décor du continent noir.

Un film de Tarzan réservé aux adultes, interdit aux enfants.

Attention ! En complément de programme, un magnifique film de Marcel Pagnol : **JOFROI,** d'après une nouvelle de Jean Giono, avec Vincent Scotto, Henri Poupon, etc. Du vrai Pagnol .

Le rire est une source de jeunesse !

Si vous voulez oublier vos ennuis, n'hésitez pas, allez voir au Cinéma Corso, la réédition d'un des plus grands succès comiques français : **BARNABE,** avec Fernandel, le film qui chasse tous les soucis...

Horaire : du jeudi au dimanche. Soirées à 20 h. 35. Dimanche matinée à 14 h. 35. Location 6 16 22.

Prochainement : une œuvre marquante du cinéma américain : **DEPUIS QUE TU ES PARTI,** avec Jennifer Jones (Bernadette), Claudette Colbert, Shirley Temple, réalisé par D.-O. Selznick.

SAXON — Cinéma REX

Jeudi et vendredi : TOSELLI. (Voir communiqué sous Cinéma Etoile.)

Samedi et dimanche : Un grand film sentimental français : **ON N'AIME QU'UNE FOIS,** un film qui fera pleurer les âmes sensibles, avec Françoise Rosay, Pierre Larquey, Renée Faure, etc.

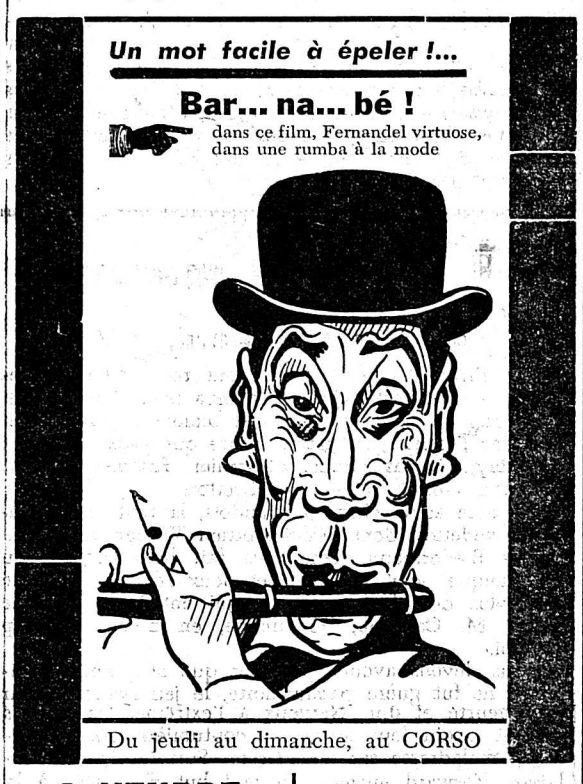

A VENDRE

belles poussines Leghorn sélectionnées de 2 à 5 mois. S'adresser au Parc avicole Uhler, à Bex, téléphone 026 / 5 22 89 ou à Burkhalter, rue de la Délèze, Martigny-Ville, tél. 026/6 12 41

Violon

Théorie, solfège
Nelly Corthey-Currat
Professeur
reprend ses cours
avenue du Simplon

Dr J. LONFAT
méd.-dentiste
MARTIGNY
de retour

DENTISTE
G. VAIROLI
MARTIGNY-VILLE
de retour

A vendre à Martigny
APPARTEMENT
de 4 chambres, dont une aux combles, salle de bain, buanderie, cave et galetas. S'adresser au journal sous R 2627.

On demande
JEUNE FILLE
de confiance pour servir au café et aider au ménage. S'adresser à Mme veuve Philippe Bender, Café de l'Union, Mazembroz, Fully.

A vendre belle
TABLE
de salle à manger avec rallonges, chêne foncé, avec 6 chaises recouvertes de cuir ; grandeur de la table 1 m. 05 × 2 m. 60, rallonges comprises, ainsi que quelques beaux tableaux. On peut visiter mercredi 10 septembre, de 9 à 12 h. et de 14 à 16 h., au Magasin de la Place, Martigny-Bourg.

JEUNE FILLE
17 ans cherche place pour tout de suite comme débutante dans un magasin (épicerie ou autre).
S'adresser au bureau du journal sous chiffre R 2682.

Je cherche
Jeune personne
pour tenir un petit ménage soigné. Place à l'année.
S'adresser au journal sous R 2679.

On cherche
JEUNE FILLE
connaissant la dactylographie pour travailler dans un bureau à Martigny. Entrée de suite. S'adresser au journal sous R 2676.

Cinémas

ETOILE Martigny
Mardi 9, mercredi 10 :
La Sérénade de Toselli
avec Danielle Darrieux, Rossano Brazzi
Dès jeudi 11 : De l'aventure avec
TARZAN EN PÉRIL
et en complément de programme
JOFROI de Marcel Pagnol

REX Saxon
Jeudi 11, vendredi 12 :
La Sérénade de Toselli
Samedi 13, dimanche 14 :
On n'aime qu'une fois
un tout grand film français
avec Françoise Rosay et Pierre Larquey

ONDES ROMANDES

(Extrait de Radio-Télévision)

MERCREDI : 7.00 La leçon de gymnastique. 7.10 Le bonjour matinal. 7.15 Informations. 7.20 Petit concert matinal. 11.00 Emission commune. 11.45 Vies intimes, vies romanesques. 11.55 Musique de chambre. 12.15 Musique légère. 12.25 Le rail, la route, les ailes. 12.46 Informations. 12.55 Sans annonces. 16.30 Emission commune. 17.30 La rencontre des isolés. 17.45 Airs d'opéras. 18.00 Le rendez-vous des benjamins. 18.30 La femme marocaine, causerie. 18.45 Reflets d'ici et d'ailleurs. 19.15 Informations. 19.25 Point de vue de la Suisse. 19.35 Rendez-vous. 19 h. 55 Questionnez, on vous répondra ! 20.15 Refrains des quatre saisons. 20.45 Le mercredi symphonique. 22.30 Informations. 22 h. 35 Les rencontres internationales de Genève. 22.50 Pénombre.

JEUDI : 7.00 Radio-Lausanne vous dit bonjour !... Culture physique. 7.15 Informations. 7.20 Premiers propos et concert matinal. 11.00 Emission commune. 12.15 Le quart d'heure du sportif. 12.35 Pomone, valse de Waldteufel. 12.46 Informations. 12.55 Autour de notre clocher. 13.30 Œuvres de Debussy. 16.30 Emission commune. 17.30 Jean-Philippe Rameau, causerie-audition. 17.50 Un disque. 18.10 La vie culturelle en Italie. 18.20 Duo concertant, de Mozart-Busoni. 18.30 Problèmes suisses. 18.40 Musique populaire suisse. 18.55 Le micro dans la vie. 19.15 Informations. 19.25 Le miroir du temps. 19.40 Premier rendez-vous. 20.00 La Renarde, feuilleton (III). 20.40 Vedettes en visite. 21.25 Concert. 22.30 Informations. 22.35 Poèmes et chansons. 23.05 Radio-Lausanne vous dit bonsoir.

VENDREDI : 6.45 Voulez-vous apprendre l'anglais ? 7.00 La leçon de gymnastique. 7.10 La musique militaire anglaise. 7.15 Informations. 7.20 Propos du matin. 7.25 Impromptu matinal. 11.00 Emission commune. 12.15 Le memento sportif. 12.20 Les refrains du marin. 12.30 Les cinq minutes du tourisme. 12.35 Pot pourri de mélodies de l'Auberge du Cheval-Blanc. 12.46 Informations. 12.55 Au music-hall. 13.20 Musique d'outre-Atlantique. 13 h. 45 La femme chez elle. 16.30 Emission commune. 17.30 La rencontre des isolés. 17.45 Sérénades du temps passé. 18.15 Musique de Turquie, causerie-audition. 18.30 L'agenda de l'entraide et des institutions humanitaires. 18.40 Musique légère. 18.45 Reflets d'ici et d'ailleurs. 19.15 Informations. 19.25 La situation internationale. 19.35 Musique de divertissement. 20.00 De tout et de rien. 20.10 Musique légère. 20.30 La pièce inédite du vendredi : Dans les Prisons de Nantes. 21.15 Concerto grosso, de Corelli. 21.25 Chants polonais. 22.00 Les Djins, poème symphonique, de César Franck. 22.25 Chronique de l'Unesco. 22.30 Informations. 22.35 Les rencontre internationales de Genève, 22.50 Magie tropicale.

Dans l'impossibilité de répondre personnellement aux innombrables marques de sympathie qui nous ont soutenues dans notre grand deuil, nous exprimons nos remerciements émus à tous nos amis et connaissances pour leur précieux appui. Un merci spécial à la classe 1896, à la Société des Cafetiers, à la Maison Orsat, aux amis de la « Cagnotte » et à la Gym d'hommes.

La famille de Mme Léonie Galli, Martigny.

FOOTBALL

Saxon I-Monthey I, 0-2

C'est sur un terrain bosselé, en partie dégazonné, que s'est disputé ce deuxième match de championnat. M. Wagnon, de Lausanne, tient le sifflet. Saxon choisit de jouer contre le vent, face à Monthey qui aligne Arluna aux buts, Gély II aux demis, la qualification de ce joueur-entraîneur ayant été obtenue vendredi soir. Tozzini blessé est remplacé par Medico.

Avec la bise comme alliée, Monthey s'est montré supérieur pendant toute la première mi-temps, se créant de belles occasions dont deux seulement sont mises à profit par Ondario qui marque les deux buts à la 20e et à la 42e minute. De beaux tirs de Anker, Denando et Gianinetti, sont partis dans les décors ou ont été stoppés par un Nicolas en belle forme.

Très peu mis à contribution, Arluna se signale par deux arrêts sur des tirs de Chiono et de l'ailier droit. Seul devant les buts, à la 40e minute, ce dernier tire en force dans les décors.

Les 20 premières minutes de la deuxième mi-temps sont à l'avantage de Saxon qui bénéficie de l'aide du vent. Deux belles occasions s'offrent à lui.

Arluna et des arrières intraitables repoussent toutes les attaques, tandis qu'un shoot-éclair de Chiono passe juste au-dessus de la latte.

La lutte devient ardente et peu à peu Monthey se reprend. Deux attaques, balle au sol, risquent d'aboutir. Nicolas retient, puis Défago laisse échapper une belle occasion. Monthey concède deux derniers corners qui sont dégagés, lance quelques attaques. Par deux fois, Denando glisse la balle à ras du poteau. Et c'est la fin d'un match très disputé et joué dans des conditions qui ont exigé un gros effort de la part des joueurs.

Bertal.

Viège-Sierre II, 4-1

Viège joue sans Rey-Bellet et Pfyffer. Un public assez nombreux assiste à ce match qui sera disputé d'une manière très correcte de part et d'autre. L'équipe locale (dans laquelle jouèrent très bien le gardien Wyer, Bovati, Darnély (2 buts), Müller II et Imstopf) fut supérieure dans tous les domaines et mérita largement sa victoire.

Sierre, avec Thalmann et Gard, présenta un jeu agréable mais arrivés dans les 16 mètres ses joueurs ne savent plus shooter.

En résumé, partie agréable à suivre. Une petite constatation cependant : Viège part très fort cette année et ses adversaires devront bien s'en méfier.

Muraz-Vernayaz, 7-2

Pendant la première mi-temps, le jeu est assez équilibré avec, toutefois, une légère supériorité locale. Muraz ouvre le score à la 10e minute par son jeune centre avant J. Turin, puis porte la marque peu après à 2 à 0 sur tir de Vernay II. Vernayaz contre-attaque et obtient un joli but signé « Jojo ».

Les débuts de la seconde mi-temps appartiennent aux visiteurs, mais la défense des « vert » veille au grain et ne laisse rien passer. Découragé, Vernayaz baisse pied, ce dont profite son adversaire pour battre son gardien encore à cinq reprises. Quoique mal protégé, Pralong a fourni une excellente partie, sauvant son équipe d'un désastre.

Les Bas-Valaisans, bien qu'incomplets, se sont fort bien comportés, en particulier Vernay I qui a fait une rentrée remarquée au poste de centre demi.

E. T.

Leytron I-Fully I, 1-0

La première mi-temps fut favorable à Fully qu'aidait un vent assez fort. Leytron fait de jolis essais, dont un coup franc à 20 mètres tiré par Mudry qui permit au gardien fulliérain de se distinguer. Le résultat reste nul cependant.

Dès la reprise, les locaux veulent en finir et menacent dangereusement les buts adverses. Puis Fully, à l'étonnement de tous, reprend le dessus et peu s'en faut que le gardien Bridy soit battu. C'est Leytron, toutefois, qui obtient un but, sur une descente rapide, par un shoot puissant de Meilland.

La tenue de Fully a emballé les supporters de Leytron eux-mêmes. Une ombre sur ce match : les attaques violentes du public contre un arbitre très bon pourtant. Nos compliments à M. Veuthey qui en aucun moment ne s'est laissé impressionner.

Les joueurs des deux équipes se sont très bien comportés sauf un joueur à qui nous demanderions d'être un peu moins brutal.

Victoire méritée de Leytron qui est une formation solide et qui doit jouer un rôle important dans son groupe.

Intérim.

Ardon-Châteauneuf, 1-1

Les deux équipes jouent rapidement et cherchent, tour à tour, à s'imposer. Châteauneuf pratique un football fait de longs déplacements et de balles à suivre, tandis qu'Ardon procède par petites passes ras-terre.

Ce dernier domine largement au bout d'un quart d'heure et mène le jeu à sa guise jusqu'au repos. Durant cette première partie, Ardon nous fait assister à de magnifiques combinaisons très applaudies du public. Les tirs au but sont nombreux et le gardien de Châteauneuf se fait remarquer par de splendides arrêts. Ardon ouvre la marque à la suite d'une belle descente du tandem gauche. Stimulés par ce succès, les hommes de M. Viscolo, accentuent leurs efforts. Les tirs au but fusent de toutes parts, mais sont retenus par le très brillant gardien de Châteauneuf ou renvoyés par les poteaux.

Dès la reprise, les banlieusards sédunois tentent de remonter le score par de rapides attaques, mais ne parviendront pas à inquiéter « Tojo », très à son affaire. Un pénalty leur est cependant très justement accordé et leur permettra d'égaliser.

La partie, jusque là intéressante, devient monotone et nous nous permettons de douter qu'on puisse appeler « football » la démonstration faite en seconde mi-temps par les deux équipes. Ardon nous avait habitué à mieux en ce début de saison et nous espérons que ce ne soit là qu'un accident. Il serait aussi très souhaitable que cette partie serve de leçon.

a. d.

Fully jun.-Martigny jun., 1-2

Première partie à l'avantage des locaux qui gâchent de belles occasions. La deuxième partie est très équilibrée. Martigny obtiendra 2 buts, le deuxième sur une grave erreur du gardien qui a hésité à sortir, mais qui s'est très bien comporté par ailleurs. Fully parvient à porter la marque à 2-1. Face à une équipe beaucoup plus athlétique, les juniors de Fully ont fait très bonne impression.

A.b.r.

Vernayaz jun.-Saxon jun., 5-0

Match sans histoire, vu la supériorité constante des locaux.

Malgré cet avantage, ce n'est que 8 minutes avant la mi-temps grâce à un corner que Vernayaz pourra marquer.

Dès la reprise, 4 buts viendront récompenser le travail fourni par les joueurs de Vernayaz. Match correct très bien arbitré.

H. L.

LUTTE

Succès valaisan en Pays vaudois

Plusieurs lutteurs de Saxon ont participé dimanche à la fête cantonale vaudoise de lutte suisse, Aux Avants, et s'y sont tout particulièrement distingués puisqu'ils classèrent six des leurs dans les dix premiers. Voici, d'ailleurs, le classement :

1. Ramseyer André, Lausanne, 67,70 pts ; 2. Nicolet Charly, Saxon, 66,00 ; 3. Gachoud Félix, Basse-Veveyse, 65,80 ; 4. Follin Marcel, Saxon, 65,60 ; 5. Troger Théophile, Illarsaz, 64,80 ; 6. Dppont Lucien, Saxon, 64,80 ; 7. Perroud François, Montreux, 64,80 ; 8. Gillioz François, Saxon, 64,80 ; 9. Mopny Pierre, Lausanne, 64,60 ; 10. Gillioz Jean-Louis, Saxon, 64,50, etc.

A l'interclubs, Saxon s'est classé premier devant Lausanne et Montreux.

LES SPORTS en quelques lignes

* Samedi, l'équipe de l'Aluminium Chippis a battu celle de l'Aluminium Kreuzlingen par 8 buts à 1.

* Seuls trois juniors valaisans (du F.-C. Sierre) ont pris part au camp organisé par l'ASFA, à Bellinzone.

* Dans le cadre du Mouvement juniors de l'ACVF, des entraînements, dirigés par des instructeurs ou moniteurs, seront donnés une fois par mois aux équipes de juniors dont les clubs ne disposent pas d'entraîneurs.

* L'équipe de la Fédération cycliste valaisanne, formée des coureurs Bayard, Héritier, Bridy, Bressoud et Jordan, s'est classée 3e.

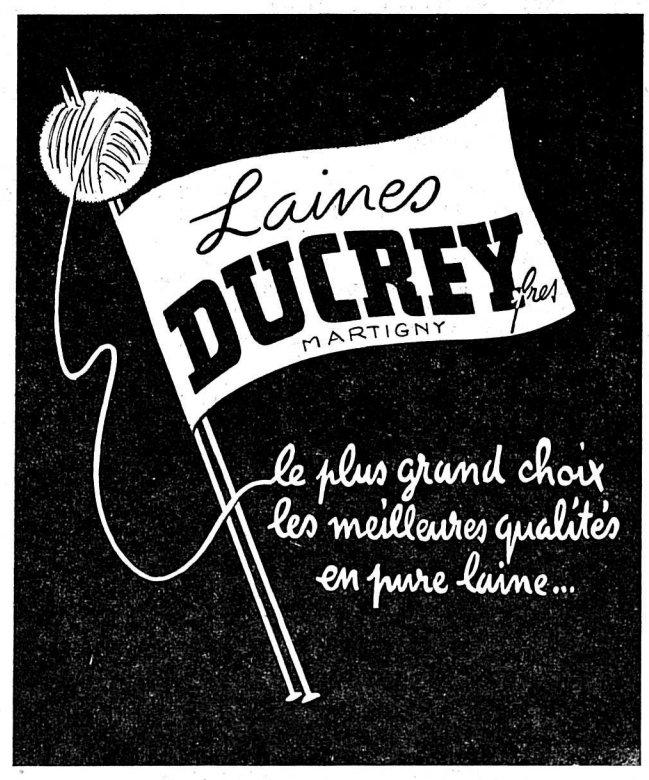

Laine pour layettes à partir de **1 fr. 50** les 50 g.
» » bas » **1 fr. 15** les 50 g.
» » pull-overs » **1 fr. 25** les 50 g.

Jean-Louis, fameux capitaine,
savoure sa fameuse Virginie.

VIRGINIE

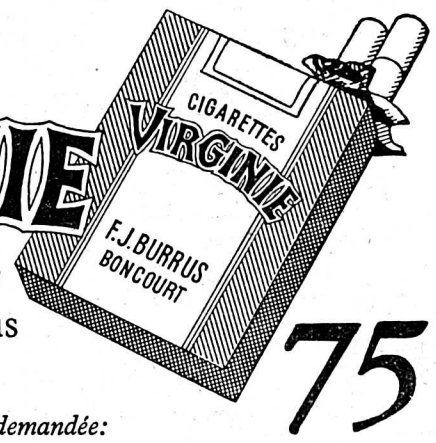

avec ou sans filtre
un produit Burrus

75 ct.

Aucune cigarette de ce prix n'est aussi demandée:
c'est la preuve de sa qualité.

COMMERÇANTS, INDUSTRIELS, AGRICULTEURS, PARTICULIERS

Un spécialiste se recommande auprès de vous pour toutes les questions fiduciaires, soit : comptabilité, déclaration d'impôts, contentieux, interventions auprès des autorités, assurances, gérance de fortune. Travail prompt et soigné, prix modérés, discrétion absolue. Ecrire à Marcel Berlie, Miex sur Vouvry, Valais.

A vendre pour cause de double emploi un

compresseur

Chicago Pneumatic, rendement eff. 1,8 m³/min., monté avec un moteur Junkers Diesel, châssis sur 4 roues. Faire offres à : Entreprise MARTIN Frères, Vallorbe, tél. 021 / 8 43 29.

COMPTOIR SUISSE
Halle 16, stand 1631

ELIDA *la machine à laver de confiance*

expose ses dernières créations
Nouveautés techniques S. A. Binningen-Bâle
Agence générale :
Arthur Jaquenod, Lausanne
Avenue Ruchonnet 55, téléphone 021 / 23 57 01

«Kern» le montre clairement... comme à portée de la main!

Kern AARAU

les excellentes jumelles suisses

En vente dans les magasins d'optique spécialisés

Le plus grand choix

Moret
Horlogerie · Bijouterie
MARTIGNY

CHASSEURS !

Adressez-vous en toute confiance, pour vos MUNITIONS, *chez*

J. LUGON-LUGON, Martigny-Ville
Téléphone 6 10 08

Cartouches à balles ; cartouches cal. 12 et 16 - Alali - Tell - Remington - Sellier - Bellot, etc.

Armes de chasse

A louer dans un immeuble neuf à Martigny

CHAMBRE

indépendante, avec loggia, chauffage central et eau courante. — S'adresser au journal sous R 2680.

Je cherche

SOMMELIÈRE

qualifiée. Entrée tout de suite.
S'adresser à Mme Perren, Hôtel de la Gare, Charrat, tél. 026 / 6 30 98.

A remettre à Martigny-Bourg, pour cause de santé,

petit magasin de primeurs

Reprise modeste. — S'adresser au bureau du journal sous R 2681.

La rédaction
ne publie pas les correspondances qui lui sont adressées non signées.

On prendrait deux vaches en **hivernage**

S'adresser à Maurice Fellay, Le Guercet (Martigny), tél. 026 / 6 18 22.

Je cherche un employé

Italien

pour travaux de campagne. S'adresser tout de suite à Arthur Crittin, Saillon.

Désinfection...!

Destruction punaises et vermine par les spécialistes de
FUMIGA S. A. — SION
Tél. 2 28 28

Tirs d'artillerie

Des tirs d'artillerie auront lieu du 11 au 13 septembre 1952 dans la région de :

a) Crans, Montana, Lens, Ayent, Arbaz, Grimisuat, Savièse, Conthey ;

b) Vercorin, Chandolin, St-Luc.

Pour de plus amples détails, on est prié de consulter le Bulletin officiel du canton du Valais et les publications de tir affichées dans les communes intéressées.

Place d'armes de Sion
Le commandant
Colonel Wegmüller.

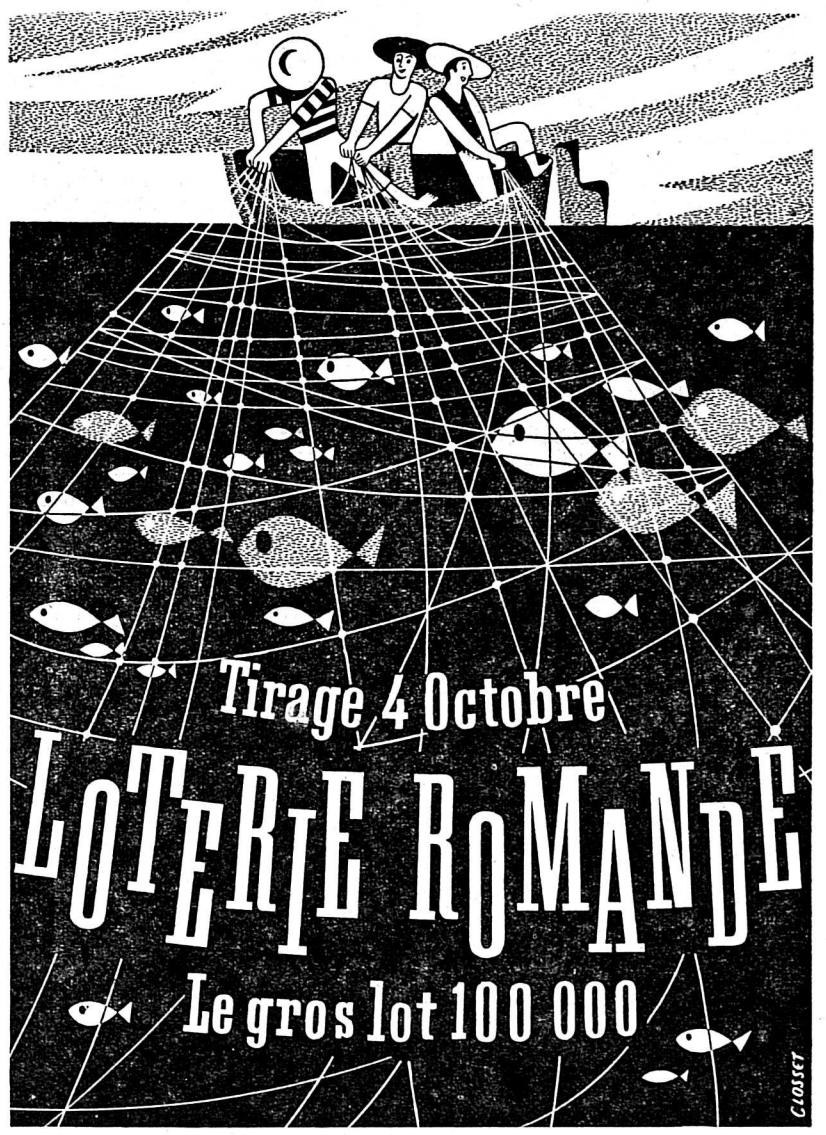

Sion, place du Midi - Chèques postaux II c 1800

A découper et à conserver ! Ne paraît qu'une fois !

BON GRATUIT ! **HALLE V, STAND No 559**
(valable du 13 au 28 septembre 1952)
pour visiter le Comptoir à Lausanne

La comptabilité Auto-Doppik, **Stand N° 559, Halle V,** vous démontrera l'invention de la comptabilité, double et **AUTOMATIQUE.** — Peut être tenue **sans notions comptables.** — Gain de temps énorme. — **Des milliers de francs d'économie !**

Il sera restitué à chaque personne qui se décide durant le Comptoir d'adopter ce système de comptabilité, modèle Standard, introduction comprise, le billet du train (domicile-Lausanne-retour) ainsi que le billet d'entrée.

Le ballon fixé au-dessus du Stand vous indiquera le chemin !

Ce bon donne droit à ceux qui seraient empêchés de visiter le Comptoir à une démonstration gratuite et sans engagement à leur domicile en l'envoyant à la comptabilité Auto-Doppik, dép. 22, Bienne.

Qualité et Prix = **MIGROS** = Qualité et Prix

Forte baisse !

SUCRE FIN cristallisé, le kg. **-.94³**

Le cornet de 2120 g. **2.-**

Les anciens cornets de 2040 g. sont vendus **1.95**

Cette baisse importante permet..

... à la ménagère de penser à l'hiver qui vient en utilisant le plus possible les magnifiques fruits du verger suisse...

... et au producteur de ne pas craindre la mévente de l'abondante récolte consécutive au bel été que nous avons eu.

Coopérative **MIGROS** *Coopérative*